

66S 135, Oran: December 1933

C. 168-7

31 December 1933

P.O.

B.C.
PARIS, 10. 6. 1. 91
17

C. 168-1

Oran

Election Sénatoriale

du 31 Décembre 1903

M. Roux-Freissineng du

Monsieur le Président
du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



TRIBUNAL CIVIL
D'ORAN

Y^{os} 18 à 96.
JU

Bulletins Yuls.

*Le Président
Hortaté*

DÉPARTEMENT D'ORAN

*N° 18
84.*

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 31 DÉCEMBRE 1933

Pierre ROUX - FREISSLINENG

AVOCAT, ANCIEN BATONNIER

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR - CROIX DE GUERRE

DÉPUTÉ DE LA 3^{me} CIRCONSCRIPTION

[Large blue ink signature over the bottom right corner]

Y. 19
84.

ELECTIONS SENATORIALES D'ORAN

Vu
Le President
Montalba

du 31 Décembre 1933

Claude PETIT

ANCIEN DÉPUTÉ

ANCIEN DÉPUTÉ



Y^o 20
8M.

ELECTIONS SENATORIALES D'ORAN

Vu
le Président
Hautalé

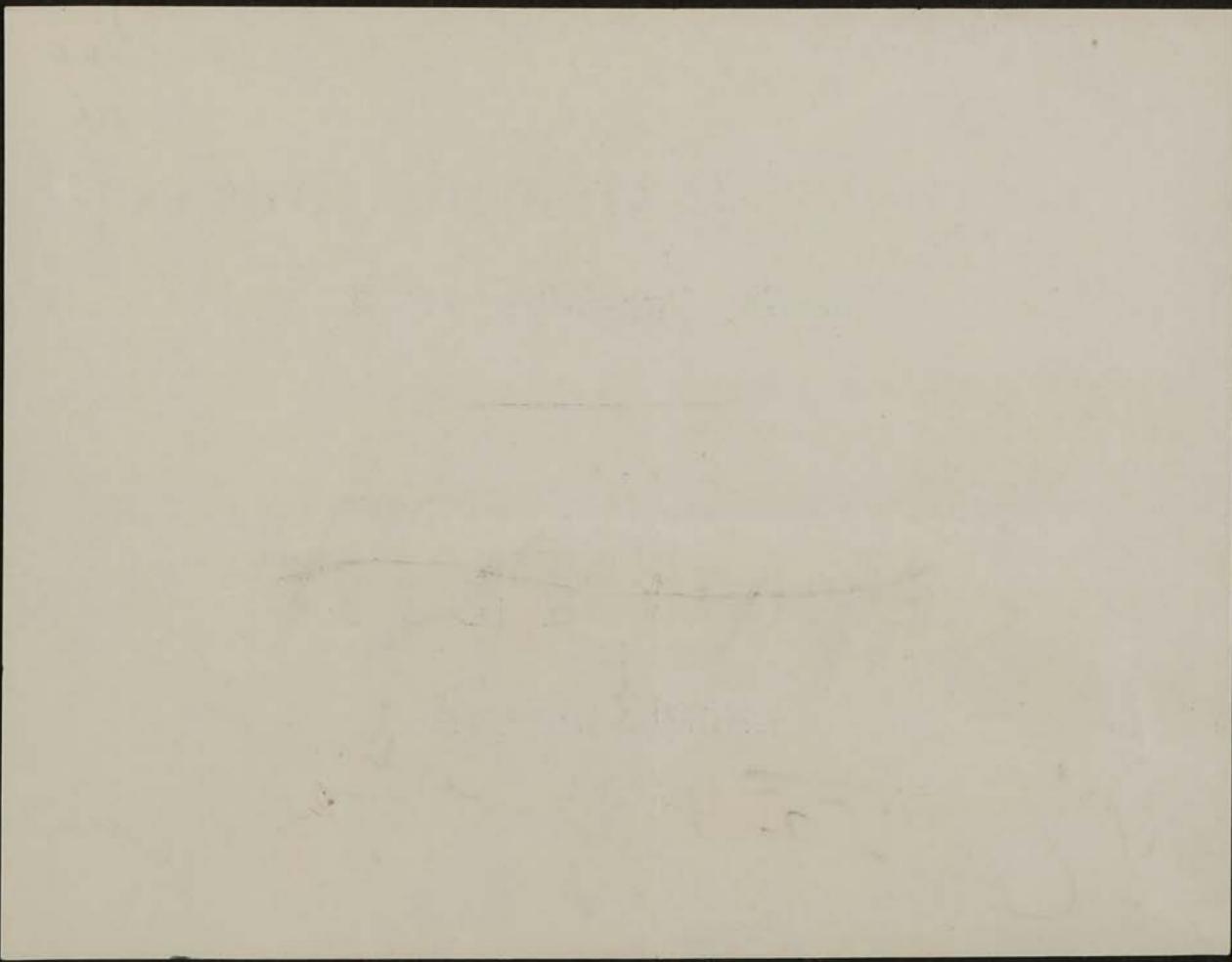
du 31 Décembre 1933

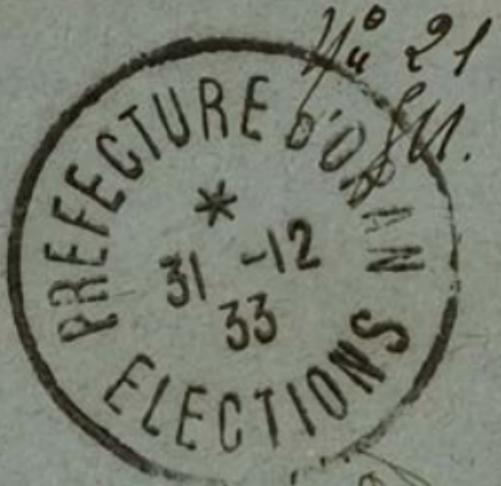
Claude PETIT

ANCIEN DÉPUTÉ

Heffez Cottet

Sauvageau
Gauvret *Hainin*

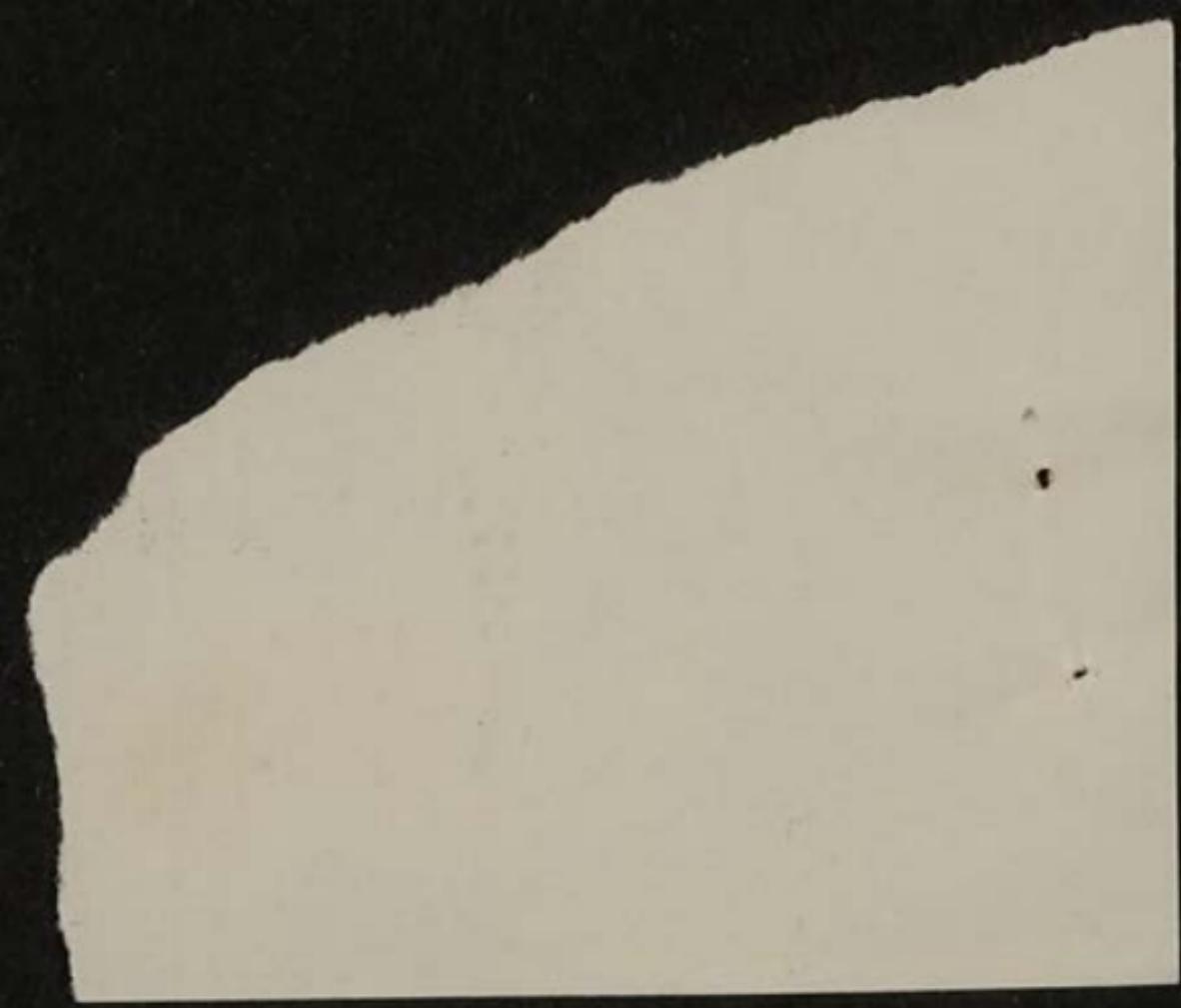




Le 14 Décembre 1921
à la Préfecture de l'Ain

Vu
le Président
~~Montale~~

Ch.
ANCK
B. Q.
B. R.
D.P.





La
m
e
le
Hoffstatter

Nov 22.
M

M

5

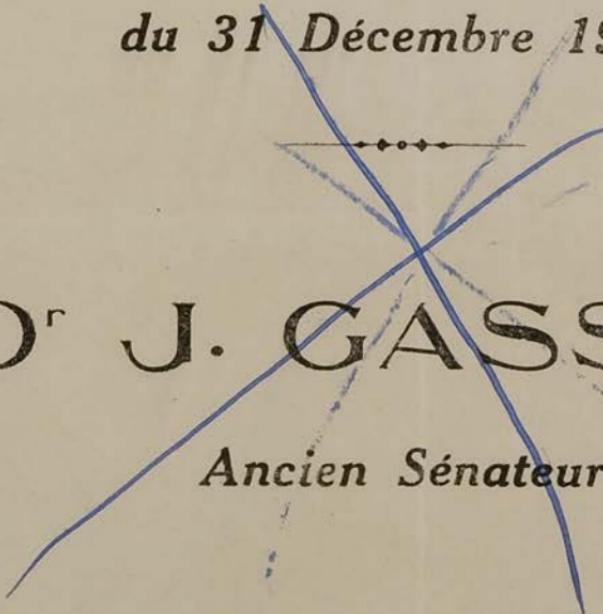
BB

Y^o 23

JU.

ELECTIONS SENATORIALES

du 31 Décembre 1933



D^r J. GASSER

Ancien Sénateur

Schweitzer
Hans

Guillaumet

Guillaumet

Le Restaurant
Hortelot

*Vu
le Président
Hautate*

DÉPARTEMENT D'ORAN

*N° 24
JU.*

ELECTION SÉNATORIALE DU 31 DÉCEMBRE 1933

Pierre ROUX - FREISSLINENG

AVOCAT, ANCIEN BATONNIER

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR - CROIX DE GUERRE

DÉPUTÉ DE LA 3^{me} CIRCONSCRIPTION

P. Roux *Levavasseur* *Levavasseur*
Levavasseur



11



Vu
le Président
Hautalé

DÉPARTEMENT D'ORAN

H. L.S.
J.M.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 31 DÉCEMBRE 1933

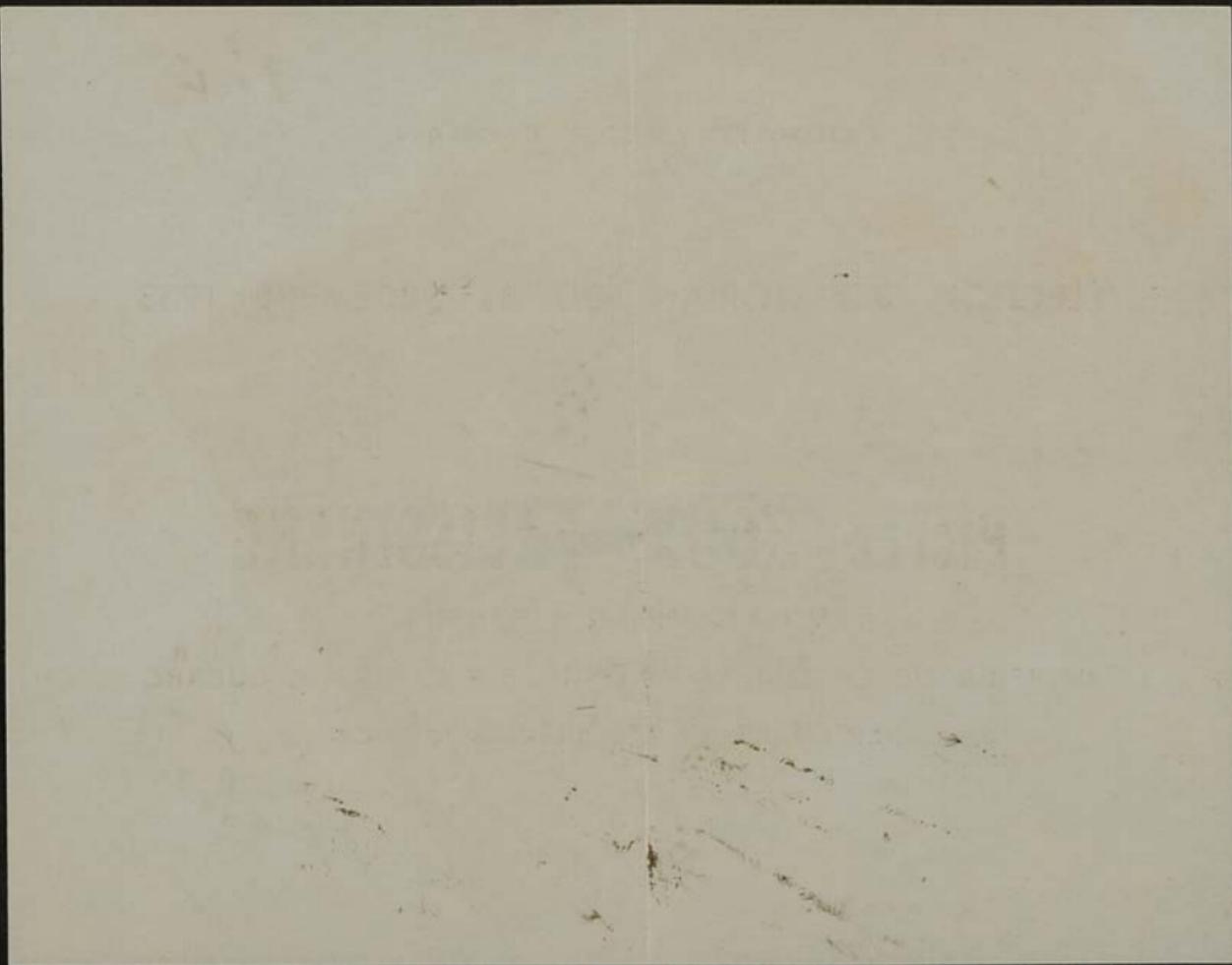
Pierre ROUX - FREISSLINENG

AVOCAT, ANCIEN BATONNIER

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR - CROIX DE GUERRE

DÉPUTÉ DE LA 3^{me} CIRCONSCRIPTION

Lepraz *Hautalé* *Jaquier*



N^o 26

SA.

Vu

Le President

J. Montale



DÉPARTEMENT D'ORAN

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 31 DÉCEMBRE 1933

~~Le Président
Vice
H. Ford~~

R. L. Carter

D.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 31 Décembre 1933.

(2^e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	<u>445</u>
Nombre des votants	<u>443</u>
Nombre des suffrages exprimés	<u>439</u>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Roux - Freissineng

Prénoms : Pierre

Qualification, profession, etc. : député de la 3^e Circonscription d'Oran, avocat

Date de la naissance : 17 Mai 1863

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 248

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <u>Gasser</u>	<u>181</u>
M. <u>Dubois</u>	<u>10</u>
M. <u>Petit</u>	<u>1</u>
M.
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	<u>4</u>
TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne	<u>444</u>

Ministère
de l'Intérieur

Direction du Personnel
de l'Administration Générale

2^e Bureau

Affaires Politiques

République Française

Paris, le 6 Janvier 1934

Monsieur le Président,

En suite de la vérification des pouvoirs de
M. Roux. Freissineng

élu Sénateur le 3 Décembre 1933
dans le département d'Oran
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents
ci-après désignés

1^o Le tableau indiquant les résultats de
l'élection des délégués et suppléants, dressé en
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875;

2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la
même loi;

3^o La liste d'emargement divisée en trois
cahiers distincts;

4^o Les feuilles de pointage au nombre de ~~quatre~~ ;

5^o Le procès-verbal des opérations électorales;

6^o La notice du candidat élu ;

7^o Une enveloppe contenant des bulletins nuls

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser
réception du présent envoi.

Agitez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

P. le Président du Conseil

Ministre de l'Intérieur

Le Sous-Directeur Chargé du 2^e Bureau

Declosoty

Monsieur le Président du Sénat.

1^{er} Bureau

RAPPORT D'ÉLECTION

PRÉSENTÉ PAR

M _____

SÉNATEUR

Département

d' Oran

Les élections du 3^e Remire dans le département de Gran
ont donné les résultats suivants :

1^{er} TOUR. Electeurs inscrits 445
 Nombre de votants 445
 Bulletins blancs et nuls 5 à déduire.
 Suffrages exprimés 440 dont la majorité absolue est de 221

Ont obtenu : MM. ~~Rouen Freymann Perrin~~ 278 voix.
~~Casson~~ 121
~~Hubon~~ 70
~~Petit~~ 7

M	Rouen Freymann	279 voix
	Petit	105
	Casson	102
	Hubon	72
	abstenu	un
	Payré	un

élu proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

(Voir formules au bas de la page 2 en cas de résultats incomplets ou de non résultat).
 aucun candidat n'ayant réuni la majorité absolue des suffrages exprimés il a été procédé à un 2nd tour de scrutin qui a donné les résultats suivants

2^{me} TOUR. Electeurs inscrits 445

Nombre de votants 443
 Bulletins blancs et nuls 4 à déduire.

Suffrages exprimés 439 dont la majorité absolue est de

Ont obtenu : MM. Rouen Freymann 271 voix. ~~Perrin~~
~~Casson~~ 181
~~Hubon~~ 70
~~Petit~~ 1
~~abstenu~~ 4

M Rouen Freymann Perrin

élu proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

(Voir formules au bas de la page 2 en cas de résultats incomplets ou de non résultat).

3^{me} TOUR. Electeurs inscrits _____

Nombre de votants _____

Bulletins blancs et nuls _____ à déduire.

Suffrages exprimés _____

Ont obtenu : MM. _____ voix.

M _____

_____ été proclamé Sénateur comme ayant réuni la pluralité des voix.

Votre 1 Bureau vous propose, en conséquence, de valider l'élection
de M R. Anne Brugnonney Turi

qui rempli les conditions d'éligibilité prescrites.

J. Salan

Formule en cas de résultats incomplets : La majorité absolue n'ayant été obtenue que par _____ candidat il a été procédé à un _____ tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Formule en cas de non résultat : Aucun candidat n'ayant réuni la majorité absolue des suffrages exprimés, il a été procédé à un _____ tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

M. le Président : La parole est à M.

pour le dépôt d'un rapport d'élection.

Cabart-Dammeville

M. le Président : Veuillez donner lecture de votre rapport.

M. le Président : Je mets aux voix les conclusions du ^{1^er} Bureau
tendant à la validation des opérations électorales du Département
d'Oran

En conséquence, M

Roux-Freissineng

est admis comme Sénateur du département d

'Oran

11^o 6
M 18

100% de mortalidad

ESTIMACIONES

ESTIMACIONES	ESTIMACIONES

Algunas de las cifras de estos datos se dan a continuación:

Series A

Series B

Series C

Series D

Series E

Series F

Series G

Series H

Series I

Series J

Series K

Series L

Series M

Series N

Series O

Series P

Series Q

Series R

Series S

Series T

Series U

Series V

Series W

Series X

Series Y

Series Z

Département d'Oran

ÉLECTION SÉNATORIALE

SCRUTATEURS

NOMS ET PRÉNOMS	N° DE LA liste électorale
M. Bouty Yules	48.
M. Belvillard Léon	355.
M. Benaiji Bernard	38.
M. Faytmes Fernand	231.
M. Schweitzer René	395.

N'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....

A cont

Enveloppes sans bulletin.....

A cont

Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, c'est-à-dire ceux dont on ne pourra déterminer les bénéficiaires d'une façon certaine.....

A cont

Enveloppes sur lesquelles ou renfermant des bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître.....

A cont

Enveloppes non réglementaires.....

A cont

Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur

A cont

Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature

A cont

Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature...

A cont

Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.....

A cont

Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.

A cont

Signature des Scrutateurs

*Y. Cledy, Schweitzer,
J. Dubois, J. Bellalou*

M. Roux-Tressineng	M. Petit	M. Dubois
20 IIII IIII IIII IIII	20 IIII IIII IIII IIII	20 IIII
40 IIII IIII IIII IIII	40 IIII IIII IIII	40
60 IIII IIII IIII IIII	60	60
80 IIII IIII IIII IIII	80	80
100 I	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

M. Gasser	M. Raylaed	M.
20 IIII IIII IIII IIII	20	20
40 IIII IIII IIII IIII	40	40
60	60	60
80	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

CIRCULACIONES

FECHA	ESTADOS UNIDOS

ESTADOS UNIDOS - 1850

Département d'Oran

ÉLECTION SÉNATORIALE

SCRUTATEURS

NOMS ET PRÉNOMS	N° DE LA liste électorale
M Bouthy Jules	78.
M Rebillard Céair	355.
M Benoîn Bernard	38.
M Jaymnes Fernand	931.
M Schweitzer René	395.

Premier Tour

Première Section de vote

Feuille de dépouillement

N'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....

Enveloppes sans bulletin.....

Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, c'est-à-dire ceux dont on ne pourra déterminer les bénéficiaires d'une façon certaine.....

Enveloppes sur lesquelles ou renfermant des bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître.....

Enveloppes non réglementaires

Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur

Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou

Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des

Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.

Signature des Scrutateurs

Signature des Scrutateurs

M.	Roux	Tessireng		M.	Petit		M.	Dubois
III	III	III	III	20	III	III	III	III
III	III	III	III	40	III	III	III	III
III	III	III	III	60
III	III	III	III	80
...	100
...	120
...	140
...	160
...	180
...	200
B. nuls :				B. nuls :			B. nuls :	
M.	Gasser			M.	Baylacq		M.	
III	III	III	III	20
III	III	III	II...	40
...	60
...	80
...	100
...	120
...	140
...	160
...	180
...	200
B. nuls :				B. nuls :			B. nuls :	

11.8
JUL

memorandum

ELATROTAENIA RÖMELI

1907-08-10

SCHEMATICS

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

1907-08-10

Département d'Oran

ÉLECTION SÉNATORIALE

SCRUTATEURS

NOMS ET PRÉNOMS	N° DE LA liste électorale
M Brugna Alexandre	
M Coffin Auguste	
M	
M	
M	

1^e Tour2^e Section de vote

Feuille de dépouillement

N'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	2
Enveloppes sans bulletin.....	1
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, c'est-à-dire ceux dont on ne pourra déterminer les bénéficiaires d'une façon certaine.....	"
Enveloppes sur lesquelles ou renfermant des bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître.....	"
Enveloppes non réglementaires.....	"
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	"
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	"
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature...	"
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.....	"
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.	"

Signature des Scrutateurs

P. Lizarde
Bogha
Gatine

M. Lythe	M. Rose	M. Petit
20 IIII IIII IIII IIII	20 IIII IIII IIII IIII	20 IIII IIII IIII IIII
40 IIII IIII IIII	40 IIII IIII IIII IIII	40 IIII IIII IIII IIII
60 <i>Arrêt à treize deus</i> voix	60 IIII IIII IIII IIII	60 I
80	80 IIII IIII IIII	80 <i>Arrêt à quarante et une voix</i>
100	100 <i>Arrêt à soixante</i> <i>quatorze voix</i>	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :
M. Lubois <i>soixante-deux</i>	M.	M.
20 IIII	20	20
40 <i>arret</i>	40	40
60	60	60
80	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

11° 9
AM

Département d'Oran

ÉLECTION SÉNATORIALE

SCRUTATEURS

NOMS ET PRÉNOMS	N° DE LA liste électorale
M Gatte	
M Brugna Alexandre	
M Couffin Auguste	
M	
M	

1^{er} Tour

gau Section de vote

Feuille de dépouillement

N'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	2
Enveloppes sans bulletin.....	1
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, c'est-à-dire ceux dont on ne pourra déterminer les bénéficiaires d'une façon certaine.....	II
Enveloppes sur lesquelles ou renfermant des bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître.....	II
Enveloppes non réglementaires.....	II
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	II
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	II
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature....	II
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.....	II
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.	II

Signature des Scrutateurs

R. Lienard.
J. Puy J. Puy
J. S. S.

M. Gasse	M. Rovre	M. Petet
20 IIII IIII IIII IIII	20 IIII IIII IIII IIII	20 IIII IIII IIII IIII
40 IIII IIII IIII	40 IIII IIII IIII IIII	40 IIII IIII IIII IIII
60 <i>Anote à huit deux fois</i>	60 IIII IIII IIII IIII	60 II
80	80 IIII IIII IIII	80 <i>Acreste à quarante-trois fois</i>
100	100 <i>Arrete à soixante-quatorze fois</i>	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :
M. Dubois	M.	M.
20 IIII	20	20
40 <i>Anote à cinq fois</i>	40	40
60	60	60
80	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

11.10
JW

SCHUTZLICH

NAME	ADDRESS

Département d'Oran

ÉLECTION SÉNATORIALE

SCRUTATEURS

NOMS ET PRÉNOMS	N° DE LA liste électorale
M Jaegout Henri	229
M Delynat Louis	138
M Savin Paul	391
M Ley Félicien	233
M Derny Paul	137

1^e Tour3^e Section de vote

Feuille de dépouillement

N'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	1
Enveloppes sans bulletin.....	2
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, c'est-à-dire ceux dont on ne pourra déterminer les bénéficiaires d'une façon certaine.....	3
Enveloppes sur lesquelles ou renfermant des bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître.....	4
Enveloppes non réglementaires.....	5
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	6
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	7
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature...	8
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.....	9
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.	10

Signature des Scrutateurs

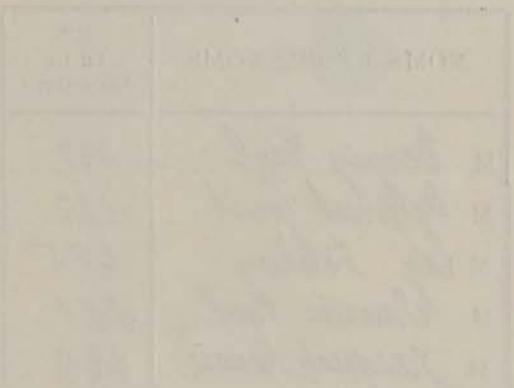
Signature of Jeanneau, Signature of Jaurand, Signature of Depra

M. Roux Frémineng	M. Petit Claude	M. Janet
20 IIII IIII IIII IIII	20 IIII IIII IIII IIII	20 IIII IIII IIII IIII
40 IIII IIII IIII IIII	40 IIII IIII IIII IIII	40 IIII IIII IIII IIII
/ 60 IIII IIII IIII IIII	60	60
60 IIII	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :
M. Pulni	M. Abelhe	M. Nuls
20 IIII	20 I	20 II
40	40	40
60	60	60
80	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

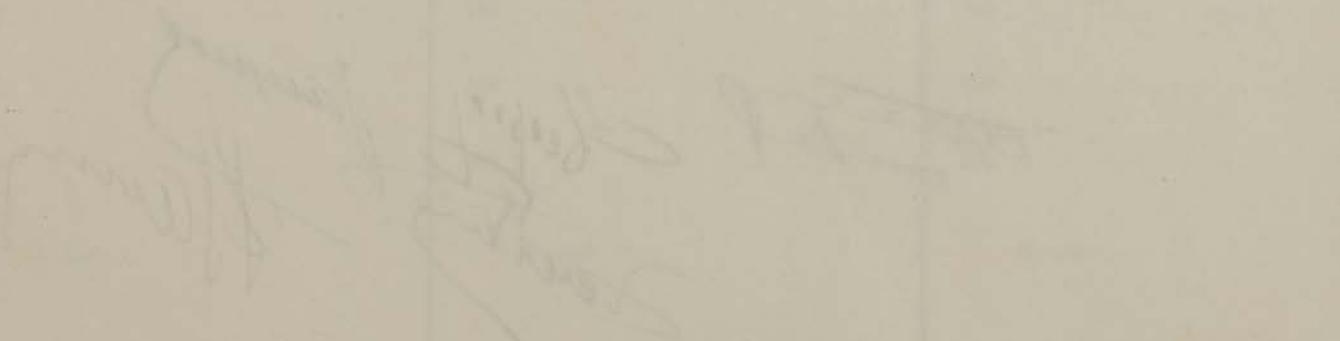
Y^o 11
JW

Government of Ontario

SECURITIES



Kindly furnish letter of credit whenever you may require it.
I am sending you a copy of the letter of credit which I have just received from the Bank of Montreal, dated April 10, 1911, for \$10,000.00, payable at the Bank of Montreal, Montreal, Canada, and to be used for the payment of my account with you. This letter of credit is valid until June 10, 1911, and is subject to the usual conditions of such letters of credit. It is issued by the Bank of Montreal, Montreal, Canada, and is payable to me, John W. Moore, Esq., 100 King Street West, Toronto, Ontario, Canada. I will keep you advised of the progress of my business and will let you know when I expect to be able to pay off my account with you. I appreciate your continued support and assistance, and thank you for your kind consideration.



Département d'Oran

ELECTION SÉNATORIALE

SCRUTATEURS

NOMS ET PRÉNOMS	N° DE LA liste électorale
M. Denuy Paul	137
M. Delphaut Louis	132
M. Ley Félix	255
M. Saurin Paul	391
M. Jacquot Honoré	829

N'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	0
Enveloppes sans bulletin.....	1
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, c'est-à-dire ceux dont on ne pourra déterminer les bénéficiaires d'une façon certaine.....	1
Enveloppes sur lesquelles ou renfermant des bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
Enveloppes non réglementaires.....	1
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	1
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	1
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature...	1
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.....	1
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	2

Signature des Scrutateurs

Denuy, Delphaut, Ley, Saurin, Jacquot

1^{re} Tour

3^e Section de vote

Feuille de dépouillement

M. Roux Frestineug	M. Petit Claude	M. Gasser
20 IIII IIII IIII IIII	20 IIII IIII IIII IIII	20 IIII IIII IIII IIII
40 IIII IIII IIII IIII	40 IIII IIII IIII IIII	40 IIII IIII IIII IIII
60 IIII IIII IIII IIII	60	60
80 IIII	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

M. Didois	M. Akilli	M. Gayn. nuls 11
20 IIII	20 I	20 I
40	40	40
60	60	60
80	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

Y. 12
JU

Département d'Oran

ÉLECTION SÉNATORIALE

SCRUTATEURS

NOMS ET PRÉNOMS	N° DE LA liste électorale
M. Bouy Jules	48.
M. Benayn Bernard	38
M. Rebillard César	355
M. Jaymès Fernand	231
M. Schweitzer René	395

N'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....

blanc

Enveloppes sans bulletin.....

vide

Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, c'est-à-dire ceux dont on ne pourra déterminer les bénéficiaires d'une façon certaine.....

inconnu

Enveloppes sur lesquelles ou renfermant des bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître.....

connu

Enveloppes non réglementaires.....

vide

Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur

couleur

Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature

recon

Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature

recon

Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.....

recon

Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....

*recon**P.B.D.*

Signature des Scrutateurs

*J. Cleel
Schweitzer
Rebillard*

M. Roux Freissineug	M. Gasser	M. Petit
20 IIII IIII IIII IIII	20 IIII IIII IIII IIII	20
40 IIII IIII IIII IIII	40 IIII IIII IIII IIII	40
60 IIII IIII IIII IIII	60 IIII IIII IIII IIII	60
80 IIII IIII IIII IIII	80 IIII	80
100 IIII I	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :
M. Dubois	M. Jaymès	M. Nas
20 IIII	20	20 I
40	40	40
60	60	60
80	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

Département d'Oran

ÉLECTION SÉNATORIALE

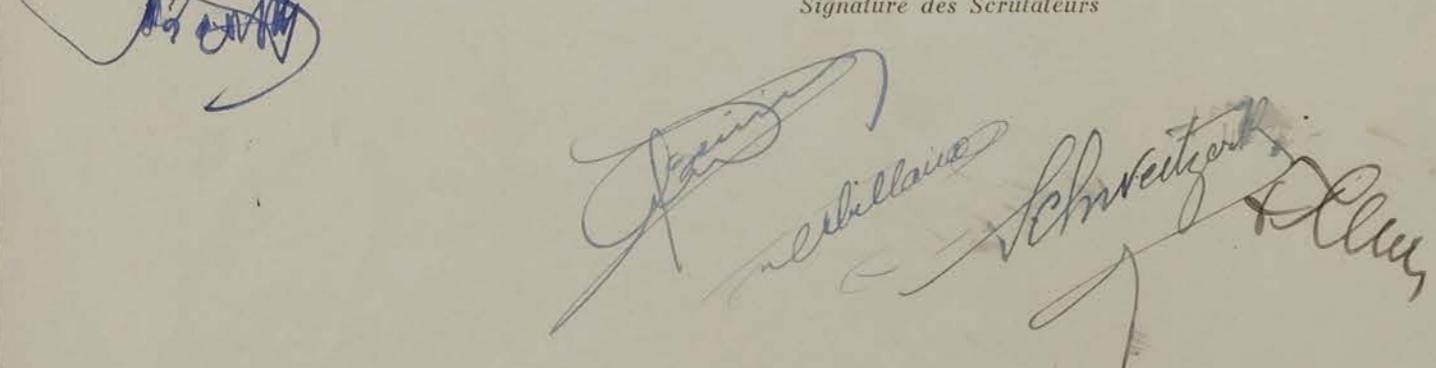
SCRUTATEURS

NOMS ET PRÉNOMS	N° DE LA liste électorale
M. Routy Jules	78
M. Benoît Bernard	38
M. Rebillard César	355
M. Jaunes Fernand	231
M. Schmittier René	395

N'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs..... et nul..... *un*
 Enveloppes sans bulletin..... *néant*
 Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, c'est-à-dire ceux dont on ne pourra déterminer les bénéficiaires d'une façon certaine..... *154 néant*
 Enveloppes sur lesquelles ou renfermant des bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître..... *néant*
 Enveloppes non réglementaires..... *néant*
 Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur *néant*
 Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature *néant*
 Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature... *néant*
 Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents..... *néant*
 Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.

Signature des Scrutateurs



Signature des Scrutateurs

M. Roux Trémineq	M. Gasser	M. Petit
20 IIIII IIIII IIIII IIIII	20 IIIII IIIII IIIII IIIII	20
40 IIIII IIIII IIIII IIIII	40 IIIII IIIII IIIII IIIII	40
60 IIIII IIIII IIIII IIIII	60 IIIII IIIII IIIII IIIII	60
80 IIIII IIIII IIIII IIIII	80 IIIII	80
100 IIIII I....	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :
M. Dubois	M. Baylacy	M.
20 IIIII	20	20
40	40	40
60	60	60
80	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

Y. Li
JU

Département d'Oran

ÉLECTION SÉNATORIALE

SCRUTATEURS

NOMS ET PRÉNOMS	N° DE LA liste électorale
M Brugna	82
M Confis	114
M	
M	
M	

1^e Tour2^e Section de vote

Feuille de dépouillement

N'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	7
Enveloppes sans bulletin.....	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, c'est-à-dire ceux dont on ne pourra déterminer les bénéficiaires d'une façon certaine.....	
Enveloppes sur lesquelles ou renfermant des bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître.....	
Enveloppes non réglementaires.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature...	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.....	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.	

Signature des Scrutateurs

M. <i>Roux</i>	M. <i>Gaston</i>	M. <i>Darbois</i>
20 <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i>	20 <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i>	20 <i>III</i>
40 <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i>	40 <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i>	40
60 <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i>	60 <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i>	60
80 <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i>	80 <i>57</i>	80
100 <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i> <i>III</i>	100	100
120 <i>92</i>	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :
M. <i>Petit</i>	M.	M.
20 <i>L</i>	20	20
40	40	40
60	60	60
80	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

Y^o 15
JW

verso permanesco

29.12.1915

1. 1. 16	1. 1. 16

verso permanesco

Département d'Oran

ÉLECTION SÉNATORIALE

SCRUTATEURS

NOMS ET PRÉNOMS	N° DE LA liste électorale
M Brugna	82
M Couffin	114
M	
M	
M	

2^e Tour2^e Section de vote

Feuille de dépouillement

N'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	1
Enveloppes sans bulletin.....	4
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, c'est-à-dire ceux dont on ne pourra déterminer les bénéficiaires d'une façon certaine.....	4
Enveloppes sur lesquelles ou renfermant des bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître.....	4
Enveloppes non réglementaires.....	4
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	4
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	4
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature...	4
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.....	11
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.	4

Signature des Scrutateurs

Deau
Gasser
Gassier

M. Long Frémont	M. Gasser	M. Dubois
20 / / / / / / / / / /	20 / / / / / / / / / /	20 / / / / / / / / / /
40 / / / / / / / / / /	40 / / / / / / / / / /	40 arrêté à quatre voix
60 / / / / / / / / / /	60 / / / / / / / / / /	60
80 / / / / / / / / / /	80 arrêté à cinquante	80
100 / / / / / / / / / /	100 sept voix	100
120 arrêté à quatre voix	120	120
140 douze voix	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :
M. Félix	M.	M.
20 / / / / / / / / / /	20	20
40 arrêté à une voix	40	40
60	60	60
80	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

№ 16
81

имею право

аннотацию

имею право

Département d'Oran

ÉLECTION SÉNATORIALE

SCRUTATEURS

NOMS ET PRÉNOMS	N° DE LA liste électorale
M Deryuy Paul	137
M Delprat Louis	132
M Ley Félix	255
M Sauret Paul	391
M Jacquot Houou	229

N'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blanches.....	
Enveloppes sans bulletin.....	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, c'est-à-dire ceux dont on ne pourra déterminer les bénéficiaires d'une façon certaine.....	
Enveloppes sur lesquelles ou renfermant des bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître.....	
Enveloppes non réglementaires.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature...	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.....	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.	

Signature des Scrutateurs

Dubois, Hélyez, Jacquot

M. Roux Fréchineux	M.	M. Gasser
20 <i> </i> <i> </i> <i> </i> <i> </i>	20	20 <i> </i> <i> </i> <i> </i> <i> </i>
40 <i> </i> <i> </i> <i> </i> <i> </i>	40	40 <i> </i> <i> </i> <i> </i> <i> </i>
60 <i> </i> <i> </i> <i> </i> <i> </i>	60	60 <i> </i> <i> </i> <i> </i> <i> </i>
80 <i> </i> <i> </i>	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls : <i>II</i>	B. nuls :	B. nuls :
M. Dubois	M.	M.
20 <i>II</i>	20	20
40	40	40
60	60	60
80	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

11. 17.

Département d'Oran

ÉLECTION SÉNATORIALE

SCRUTATEURS

NOMS ET PRÉNOMS	N° DE LA liste électorale
M. Perny Paul	137
M. Jaquot Honoré	229
M. Delmat Louis	132
M. Laurin Paul	391
M. Leydieu Jean	293

2^e Tour

3^e Section de vote

Feuille de dépouillement

N'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	
Enveloppes sans bulletin.....	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, c'est-à-dire ceux dont on ne pourra déterminer les bénéficiaires d'une façon certaine.....	
Enveloppes sur lesquelles ou renfermant des bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître.....	
Enveloppes non réglementaires.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature....	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.....	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.	

Signature des Scrutateurs

M. Roux Gressineng	M. Gasset.	M. Petit.
20 IIII IIII 10 IIII IIII	20 IIII IIII 10 IIII IIII	20 10
40 IIII IIII 30 IIII IIII	40 IIII IIII 30 IIII IIII	40 30
60 IIII IIII 50 IIII IIII	60 IIII IIII 50 IIII IIII	60 50
80 IIII IIII 70	80 70	80 70
100 90	100 90	100 90
120 110	120 110	120 110
140 130	140 130	140 130
160 150	160 150	160 150
180 170	180 170	180 170
200 190	200 190	200 190
B. nuls : //	B. nuls :	B. nuls :
M. Dulois	M.	M.
20 I....	20	20
40	40	40
60	60	60
80	80	80
100	100	100
120	120	120
140	140	140
160	160	160
180	180	180
200	200	200
B. nuls :	B. nuls :	B. nuls :

DÉPARTEMENT
d'ORAN

MODÈLE N^o 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N^os 1 à 156 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 20 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
I	ABADIE Etienne Délégué Saïda mixte					
2	ABEILHE Abel Conseiller général Tlemcen					
3	ABOU Maxime Délégué Tlemcen					
4	ABOUCAYA Gaston Délégué Tlemcen					
5	AGULLO Gaspard Conseiller général Oran-Pasteur 3 ^e Cir.					
6	AGULLO Joseph Délégué Tafaraoui					
7	AKNIN Moïse Délégué Ste-Barbe-du-Tlalat					
8	ALAJARIN Michel Délégué El-Ançor					
9	ALBARRANC Isidore Délégué Tlemcen					
10	ALBERGE Alfred Délégué Aïn-Kial					
11	ALBEROLA Joseph Délégué Sidi-Bel-Abbès					
12	ALIBERT Jules Délégué Saïda mixte					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	ALLENE Charles Délégué Saïda		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
14	ALONZO Lorenzo Délégué Béni-Saf		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
15	AMADEUF Paul Délégué Saïda		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
16	AMAT Ernest Délégué Mangin		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
17	AMOUROUX Jean-Marie Délégué Eugène-Etienne		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
18	AMSELLEM Yaya Délégué Tlemcen		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
19	ANCESSY Henri Délégué Legrand		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
20	ANDREU Manuel Délégué Rio-Salado		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
21	ANTON Joaquin Délégué Perrégaux		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
22	ANTONINI Frudiano Délégué Marnia		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
23	ARNAUD Lucien Délégué Mostaganem		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
24	ARZELIER Oscar Julien Délégué Lamtar		<i>B</i>	<i>Ley</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	ASSORIN Manuel Délégué Bou-Sfer					
26	AUBERT Auguste Délégué Détrie					
27	AUZIMOUR Lucien Délégué Misserghin					
28	AVELLA Pédro Délégué Aïn-Sefra					
29	AZAM Jean Conseiller général Tiaret 18 ^e Cir.					
30	AZORIN Michel Délégué La Séria					
31	BADIN Henri Délégué Pont-du-Chéffff					
32	BALLESTER Vincent Délégué St-Denis-du-Sig					
33	BALMELLI Henri Délégué Sidi-Bel-Abbès					
34	BARJON Albert Délégué Saint-Cloud					
35	BELDA Casimir Délégué Aïn-el-Arba					
36	BELLAT Lucien Délégué Sidi-Bel-Abbès					

NOMS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	BENABDALLAH Mohamed Conseiller général Montagnan 9 ^e Cir.					
38	BENAÏM Bernard Délégué Tiaret					
39	BENASSAYA Elie Délégué Colomb-Béchar					
40	BENASSOULY Joseph Délégué Saint-Denis-du-Sig					
41	BENAYOUN Elie de Joseph Délégué Nédroma					
42	BENCHIMOL Salomon Délégué Relizane					
43	BENDAYAN Salomon Délégué Mostaganem					
44	BENICHOU Josué Délégué Arzew					
45	BEN MYARA Joseph Délégué Méchelia					
46	BENZAKEN Nessim Délégué Tlemcen					
47	BERMUDES Christophe Délégué Turgot					
48	BERNABEU Antoine Délégué St-Denis-du-Sig					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	BERNABEU François Délégué Sidi-Bel-Abbès					
50	BERNARD Agnel Délégué Rio-Salado					
51	BERNAT Jacques Délégué Oued-Imbert					
52	BERNERE Pierre Conseiller général St-Denis-du-Sig II ^e					
53	BERRONE Félix Délégué Relizane					
54	BERTANZETTI J.Baptiste Délégué El-Ançor					
55	BERTRAND Etienne Délégué Bellecôte					
56	BESSE Joseph Délégué Nemours					
57	BIDORFF Georges Délégué Bou-Tlélis	Laibelles Constant				
58	BIGORRE Joseph Délégué Tiaret					
59	BIRON Joseph Délégué Saïda					
60	BISCH René Délégué Mostaganem					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	BISCUIT Francis Délégué Mostaganem					
62	BITTES François Délégué Palat					
63	BLANC Alfred Délégué Oran					
64	BLESSON Gaston Délégué Inkermann					
65	BOGGIO Jean Délégué Tiaret					
66	BOICHARD Paul Délégué Saint-Louis	GENTHIAL Antoine				Par lettre du 23 dé cembre 1933 M. BOICHARD Paul a fait connaître qu'il se trouvait empêché de participer au vote.
67	BOLUIX-BASSET Louis Conseiller général Mers-el-Kébir 7 ^e Cir					
68	BONFILS Gabriel Délégué Aïn-Tédélès					
69	BORDERES Emile Délégué Saint-Cloud					
70	BORDERES René Conseiller général Saint-Cloud 6 ^e Cir.					
71	BORDY Eugène Pierre Délégué Renan					
72	BORIES Gaston Délégué Mascara mixte					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	BOUAYAD Mohamed Délégué Oran		<i>S</i>	<i>Cey</i>		
74	BOUCHE Constant Délégué Sidi-Bel-Abbès	Léonis Joseph	<i>S</i>	<i>Cey</i>		Par télégramme du 30.12.53 M. le Maire de Sidi Bel Abbès a fait connaître que M. Bouche se trouvant en prison
75	BOUJON Achille Délégué Télagh		<i>B</i>	<i>Cey</i>		
76	BOUR Paul Délégué Rio-Salado		<i>S</i>	<i>Cey</i>		
77	BOUTIE Charles Délégué Bellevue		<i>S</i>	<i>Cey</i>		
78	BOUTY Jules Conseiller général Tlemcen 19 ^e Cir.		<i>S</i>	<i>Cey</i>		
79	BOUYSSIER Henri Délégué Lourmeil		<i>S</i>	<i>Cey</i>		
80	BRIERE Henri Député 2 ^e Circonscription		<i>S</i>	<i>Cey</i>		
81	BRU Louis Délégué Saint-Louis		<i>S</i>	<i>Cey</i>		
82	BRUGNA Alexandre Délégué Frenda mixte		<i>S</i>	<i>Cey</i>		
83	CABASSOT Henri Délégué Mascara		<i>S</i>	<i>Cey</i>		
84	CACACE Janvier Délégué Oran		<i>S</i>	<i>Cey</i>		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	CAIZERGUES Georges Délégué Palissy		<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	
86	CALMETTES Jean Délégué Uzès-le-Duc		<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	
87	CALMON Louis Délégué Saint-Maur		<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	
88	CAMBON Etienne Délégué Télagh		<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	
89	CAMFRANCQ François Délégué Trois-Marabouts		<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	
90	CANELA François Espi Délégué Rio-Salado		<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	
91	CARCENAC Emile Délégué Laferrière		<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	
92	CASANOVA Joseph Délégué Mostaganem		<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	
93	CASTEX Jean Délégué Trumelet		<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	
94	CASTILLO Eugène Délégué Relizane		<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	
95	CAYLA Edouard Délégué Sebdou		<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	
96	CAYLA Régis Délégué Tlemcen		<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	<i>B. Lévy</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	CEGARRA Ferdinand Délégué Sidi-Chami		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
98	CHANFREAU Baptiste Conseiller général Boukanéfis 32°		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
99	CHANFREAU Guillaume Délégué Télagh mixte		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
100	CHANFREAU Jean Délégué Sebdou		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
101	CHANFREAU Marcel Délégué Chanzy		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
102	CHAPUIS Rémy Délégué Descartes		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
103	CHAZAL Eugène Délégué Boukanéfis		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
104	CHEVASSUT Georges Délégué Mascara		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
105	CHEZE René Délégué Ste-Barbe-du-Tlélat		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
106	CHOURAKI Elie Délégué Marnia		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
107	CHOURAQUI Isaac Délégué Aïn-Témouchent		<i>B</i>	<i>Ley</i>		
108	CLADY Victor Délégué Mascara		<i>B</i>	<i>Ley</i>		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	COLIN Camille Délégué St-Denis-du-Sig					
110	COMPÈRE Antoine Délégué Sebdou					
111	CONSTANT Frédéric Délégué Télagh mixte					
112	CORBI Antoine Délégué Relizane					
113	COSTE Cyprien Délégué Relizane					
114	COUFFIN Auguste Délégué Tiaret mixte					
115	COURETTE Baptiste Délégué Pont-de-l'Isser					
116	COURTOIS Charles Délégué Assi-ben-Okba					
117	COURTOT Léon Délégué Lamoricière					
118	COUSIN Georges Délégué Oran					
119	CRUZ André Délégué Béni-Saf					
120	de CURIERES Henri Délégué Relizane					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	CUVELIER Léon Délégué Oran					
122	DALEYDEN André Délégué Kléber					
123	DAMAISIN Félix Délégué Frenda mixte					
124	DANTHON Henri Conseiller général Aïn-Témouchent 8 ^e					
125	DARIUS Prosper Délégué G. Clémenceau					
126	DAUDRIEU Alfred Délégué Arcole					
127	DAVID Louis Délégué Kléber					
128	DEFFES Jean Délégué Bou-Sfer	Lal Jaquin				
129	DEHARO Vincent Délégué Guillard					
130	DELAGE Ernest Délégué Hammam-bou-Hadjar					
131	DELISLE Henri Conseiller général VALMY 4 ^e Cir.					
132	DELPRAT Louis Délégué Pélissier					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
I33	DELRIEU Victor Délégué Zemmora					
134	DELTRIEUX Charles Délégué Aïn-Témouchent					
135	DENJEAN Hubert Délégué Maoussa					
I36	DENJEAN Joseph Délégué Thiersville					
137	DERMY Paul Délégué Bouguirat					
138	DESAINTI Toussaint Délégué Relizane					
139	DESCAT Gabriel Délégué Er-Rahel					
I40	DESPRES Louis Délégué Rivoli					
I41	DESSORT Emile Délégué Aïn-Fékan					
I42	DIAZ Antoine Délégué Oran					
143	DIAZ Damian Délégué Télagh mixte					
144	DIAZ José Délégué Béni-Saf					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VÔTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	DOMECK François Délégué Tiaret					
146	DUBOIS Marius Conseiller général Oran-Casbah 2 ^e					
147	DUBOIS Rémy Délégué Cacherou mixte					
148	DUBROCA Charles Délégué Lourmel					
149	DUCASSOU Jean Délégué Bel-Abbès					
150	DUCROS Auguste Délégué Turenne					
151	DUCROS Paul Délégué Assi-ben-Okba					
152	DUFOUR Joseph Délégué Saïda					
153	DUPEUX Fernand Délégué Saint-Aimé					
154	DURIEU Jean Délégué Cassaigne mixte					
155	DUTRUEL Alfred Délégué Aïn-Témouchent					
156	DUZAN André Délégué Saint-Leu					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 156 électeurs.

A Oran , le 30 décembre 1933.

Le Préfet,

J. Harlé

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent cinquante six — émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
cent cinquante cinq — _____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

S. M.

Les Scrutateurs,

Bonnet
J. P. Bellonat & Cie
Schweitzer R

DÉPARTEMENT

d'ORAN

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2ème BUREAU DE VOTE.

(N° 157 à 311 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 20 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
I57	EDELEIN Albert Délégué Bou-Sfer		M.	S.		
I58	ELKOURBI Mardochée Délégué Tlemcen		M.	S.		
I59	ELSEN Louis Délégué Arzew		M.	S.		
I60	ENJALBERT René Délégué Aïn-Témouchent		M.	S.		
I61	ESNAULT Alfred Délégué Perrégaux		M.	S.		
I62	ETIENNE Edmond Délégué Pont-de-l'Isser		M.	S.		
I63	EUDES Etienne Délégué Zemmora mixte		M.	S.		
I64	FAS Joseph Délégué Saint-Cloud		M.	S.		
I65	FAVAREL Camille Délégué Oran		M.	S.		
I66	FEIJOO Albert Délégué Aïn-Témouchent		M.	S.		
I67	FERAUD Victor Délégué Arzew		M.	S.		
I68	FERNANDEZ Alphonse Délégué Béni-Saf		M.	S.		

NOMS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
I69	FERNANDEZ Léopold Délégué Sidi-Bel-Abbès					
I70	FERNANDEZ Salvador Délégué Perrégaux					
I71	FERRARA Antoine Délégué Mers-el-Kébir					
I72	FERRARA Janvier Délégué Mers-el-Kébir					
I73	FERRER Jean Délégué Saint-Cloud					
I74	FERRY Désiré Délégué Mostaganem					
I75	FLANDIN Emile Délégué Thiersville					
I76	FLORENCHIE Marcel Délégué Renault					
I77	FONT Antoine Délégué Palikao					
I78	FONTEYRAUD Charles Délégué Hammam-bou-Hadjar					
I79	FORGUES Clément Délégué Parmentier					
I80	FORTESA Eliodore Délégué Bou-Henni					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
I81	FOUILLOUX Jean Délégué Assi-Ameur					
I82	FOUQUERNE Alexandre Délégué Ammi-Moussa					
I83	FOURNIL Antoine Délégué Mascara					
I84	FOUROUX Alphonse Délégué Marnia					
I85	FRANCOU Charles Délégué Misserghin					
I86	FUENTES François Délégué Port-aux-Poules					
I87	FUENTES Joaquin Délégué La Mekerra					
I88	FUGET Camille Délégué Rivoli					
I89	GABARRON François Délégué Tirman					
I90	GAILING Aimé Délégué Mercier-Lacombe					
I91	GALIANA Joseph Délégué El-Ançor					
I92	GALIBERT Achille Délégué Tiaret					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
I93	GALINDO Jean Délégué AIn-Témouchent			Si	Si	
I94	GANGA Joseph Délégué Béni-Saf			Si	Si	
I95	GANTIER Léon Délégué AIn-Témouchent	CAHUZAC René		Si	Si	Par télégramme du 28 déc. 1933 M. le Maire d'Ain-Témou- chent fait connai- tre que M. GANTIER se trouve empêché de participer au vote.
I96	GARCIA Romain Délégué AIn-Tédélès			Si	Si	
I97	GATUING Marcel Conseiller général Pélissier I4 ^e Cir.			Si	Si	
I98	GAVALDA Urbain Délégué Mascara			Si	Si	
I99	GEGHRE Henri Délégué Mascara	Si	Si			
200	GELINEAU Isidore Délégué St-Denis-du-Sig			Si	Si	
201	GEMBERT Albert Délégué Mascara			Si	Si	
202	GERARDIN Emile Délégué Misserghin			Si	Si	
203	GHIGHI Alfred Conseiller général Oran 28 ^e Cir.			Si	Si	
204	GIBAUD Jean Délégué Mostaganem			Si	Si	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	GINESTAR Louis Délégué Sidi-Bel-Abbès					
206	GIRARDET Raoul Délégué Tiaret					
207	GIRAUD Henri Délégué Djebel-Nador					
208	GOMEZ Grégoire Délégué AIn-el-Arba	ESCLAPEZ Salvador				Par télégramme du 28 déc. 1933 M. le Maire d'Ain-el-Arba fait connaître que M.GOMEZ se trouve empêché de participer au vote.
209	GONZALEZ Gabriel Délégué Béni-Saf	LABORIE Jean				Par lettre du 26 déc. 1933 M. le Maire de Béni-Saf fait connaître que M.GONZALEZ se trouve empêché de participer au vote.
210	GOUTHIERE Eugène Délégué Télagh mixte					
211	GRASSET Yvon Délégué Eugène-Etienne					
212	GRAUBY Albert Délégué Mascara					
213	GREFFIER Antoine Délégué Mascara					
214	GUELPA Georges Délégué Tiaret					
215	GUIGNES Pierre Délégué Arzew					
216	HAZIZA Isaac de Ruben Délégué Nédroma					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	HEINTZ Joseph Délégué Aïn-Témouchent			S.		
218	HEINTZMANN Victor Délégué Bouguirat			S.		
219	HENTZ Jean Baptiste Délégué Mers-el-Kébir			S.		
220	HERNANDEZ Hubert Délégué Noisy-les-Bains			S.		
221	HERRERO Eusèbe Délégué Oran			S.		
222	HOLTZSCHERER Philippe Délégué Legrand			S.		
223	HOLWECK Charles Délégué Les Trembles			S.		
224	HOME Alexandre Délégué Bonnier			S.		
225	HUART Charles Délégué Oran			S.		
226	IMBERT Yves Délégué Inkermann			S.		
227	IVANES Baptiste Délégué Béni-Saf					
228	IVANES Isidore Délégué Mers-el-Kébir			S.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	JACQUOT Honoré père Délégué Aboukir	Jacquot Honoré fils				b. Jacquot Honoré fils a fait connaître qu'il ne pouvait empêcher de participer au vote
230	JAEGER Eugène Délégué Saint-Cloud					
231	JAMES Fernand Délégué Montgo lfier					
232	JASSIN Louis Délégué Oran					
233	JEANMOT Henri Délégué Arzew I3 ^e Cir.					
234	JENCK Henri Délégué Er-Rahel					
235	JOETS Emile Délégué Trumelet					
236	JOSSERAND François Délégué Chanzy					
237	JUAN Louis Délégué Aïn-Témouchent M.					
238	KILBURG Michel Délégué Zemmora mixte					
239	LABBOUZ Léon Délégué Tlemcen					
240	LADET Eugène Délégué Saïda					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
241	LAFFONT Noël Délégué Hammam-bou-Hadjar					
242	LAFFORGUE Lucien Délégué Mercier-Lacombe	ROSAN Henri				Par télégramme du 27 décembre M. le Maire de Mercier- Lacombe a fait con- naître que M. LAF- FORGUE se trouvait empêché de voter.
243	LAFON Henri Délégué Mazagran					
244	LAHYANI Mardochée Délégué Aflou					
245	LALLEMENT Albert Délégué Saint-Cloud					
246	LAMARCHE Paul Délégué Guiard					
247	LAMBERT Eugène Délégué Rio-Salado					
248	LASSERRE Jean Louis Délégué Mocta-Douz					
249	LAUQUE Alexandre Délégué Laferrière					
250	LAURENT Jean Délégué Aïn-Sefra					
251	LEBON Jean Conseiller général Frenda 31 ^e Cir.					
252	LEMOINE Adrien Conseiller général Mostaganem 12 ^e Cir.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VÔTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
253	LEVY Jacob Jacques Délégué Géryville		L.	L.		
254	LEVY Semtob Délégué St-Denis-du-Sig		S.	S.		
255	LEY Félicien Délégué Blad-Touaria		L.	L.		
256	LISBONNE Gaston Conseiller général Bel-Abbès 26°		L.	H.		
257	LIVERATO Barthélémy Délégué Aïn-el-Turck		L.	H.		
258	LLABADOR Octave Délégué Nemours		L.	L.		
259	LLERENA François Délégué Palissy		L.	L.		
260	LLORET Jean Délégué St-Denis-du-Sig		L.	H.		
261	LONGHI Jean Délégué Aïn-el-Turck		L.	H.		
262	LOPEZ Emile Délégué Aïn-el-Hadjar		L.	H.		
263	LORCA Fulgence Conseiller général Oran I ^e Cir.		L.	H.		
264	LOURARESSE Jules Délégué Tessala	L.	L.	H.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
265	LOUBARESSE Maxime Délégué Ténira		<i>Jah</i>	<i>S.</i>		
266	LOUBET Germain Délégué Aïn-Kial		<i>D.</i>	<i>S.</i>		
267	LOZANO Jean Délégué Rio-Salado		<i>L.</i>	<i>S.</i>		
268	LUBRANO Antoine Délégué Zemmora		<i>N.</i>	<i>P.</i>		
269	LUCIANI Joseph Délégué Oran		<i>S.</i>	<i>S.</i>		
270	MARCET Nicolas Délégué Boukanéfis		<i>S.</i>			
271	MARCHAND Albert Délégué Aïn-Témouchent		<i>S.</i>	<i>S.</i>		
272	MARIANI Nicolas Délégué Oran		<i>S.</i>	<i>P.</i>		
273	MARRIE Daniel Délégué Oran		<i>S.</i>	<i>S.</i>		
274	MARSAN Elie Délégué Mercier-Lacombe		<i>S.</i>	<i>S.</i>		
275	MARTEL Félix Délégué Oran		<i>S.</i>	<i>S.</i>		
276	MARTIN Léon Délégué Tiaret		<i>S.</i>	<i>S.</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
277	MARTINEZ Manuel Délégué Port-aux-Poules					
278	MARTINEZ Raphaël Délégué Saint-Cloud					
279	MARTINEZ Raymond Délégué Georges-Clémenceau					
280	MARY Adrien Délégué La Mina					
281	MAS Louis Délégué Colomb-Béchar					
282	MAS Paul Délégué Saint-Leu					
283	MAS Vincent Délégué Mers-el-Kébir					
284	MATHIEU François Délégué Parmentier					
285	MATHIEU Louis Délégué Saint-Aimé					2 suppl. au 1 ^{er} m. m. m. m. Guillet du Bois
286	MATHIEU Marcelin Délégué Mascara					
287	MATTEI Philippe Délégué Mascara					
288	MAUDJECH Paul Délégué Oued-Imbert					

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
289	MAUREAU Henri Délégué Remchi mixte			S.	S.	
290	MAUREL Benjamin Délégué Saint-Lucien M.			S.	S.	
291	MAURIS Jean Délégué Deligny			S.	S.	
292	de MAZIERES Pierre Délégué Marnia mixte			S.	S.	
293	MAZOYER François Délégué Sidi-Bel-Abbès			X.	n.	
294	MEDINA Augustin Délégué Tlemcen			S.	S.	
295	MENDIELA Joseph Délégué Fleurus			S.	S.	
296	MENUDIER Paul Conseiller général Oran 5 ^e Cir.			S.	S.	
297	MICHEL Simon Délégué Télagh			S.	S.	
298	MILHE-POUTINGON Joseph Délégué Rio-Salado			S.	S.	
299	MILLIER Jules Délégué Les Trembles			S.	S.	
300	MIQUEL Elisée Délégué Descartes			S.	S.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
301	MIQUEL Joseph Délégué Aïn-Témouchent		<i>M</i>	<i>M</i>		
302	MIRA François Délégué Slissen		<i>M</i>	<i>M</i>		
303	MIRA Joseph Délégué Oran		<i>M</i>	<i>M</i>		
304	MONGRENIER Pierre Délégué Mers-el-Kébir		<i>M</i>	<i>M</i>		
305	MONSONEGO Paul Délégué Mostaganem		<i>M</i>	<i>M</i>		
306	MONTERA Mahieddine Délégué Mascara 2 ^e C. Ind.		<i>M</i>	<i>M</i>		
307	MONTGOBERT Paul Délégué L'Hillil		<i>M</i>	<i>M</i>		
308	MOUNAUD Alexandre Délégué Cassaigne mixte		<i>M</i>	<i>M</i>		
309	MOYEN Honoré Délégué Relizane		<i>M</i>	<i>M</i>		
310	MULLER Louis Délégué Saint-Cloud		<i>M</i>	<i>M</i>		
311	MUSELLI Pascal Conseiller général Mascara 22 ^e Cir.		<i>M</i>	<i>M</i>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 155 électeurs.

A Oran , le 30 décembre 1933.

Le Préfet.

J. Marlier

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent cinquante cinq émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
cent cinquante quatre _____ le 2^e *idem.*
_____ le 3^e *idem.*

Le Président du bureau de vote.

Les Scrutateurs.

P. linearis

Les Scrutateurs,
Luther
Sylt Dantzig
Glaeser

DÉPARTEMENT

d'ORAN

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3ème BUREAU DE VOTE.

(N° 312 à 445 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 20 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
312	NEGRE Maurice Délégué Tlemcen		G.	K.		
313	NERAT de LESGUIDE Charles Délégué Valmy		G.	K.		
314	NICAISE Baptiste Délégué Tlemcen		G.	K.		
315	NICOLAS Fernand Délégué Oran		G.	K.		
316	NICOLAZO Adrien Délégué Salda		G.	K.		
317	NOUEN Gabriel Délégué Trois-Marabouts		G.	K.		
318	NOUVENT Gustave Délégué Oued-Taria		G.	K.		
319	NOUZILIE Hubert Délégué Ténira		G.	K.		
320	OLIVIER Georges Délégué Bou-Tlélis		G.	K.		
321	OSTERTAG André Délégué Marnia		G.	K.		
322	PARES Michel Député I ^e Circonscription		G.	K.		
323	PARIS Auguste Délégué Saint-Cloud	Billet Edmond	G.	K.		Dans un bureau

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
324	PASCUITO Joseph Délégué Mers-el-Kébir		G.	J.		
325	PASTOR Joseph Délégué Franchetti		G.	J.		
326	PAYRI Auguste Conseiller général Prudon 25 ^e Cir.		G.	J.		
327	PERETTI Jean Délégué Mers-el-Kébir		G.	J.		
328	PEREZ Joseph Délégué Tassin		G.	J.		
329	PESOLES Auguste Délégué Aïn-el-Turck		G.	J.		
330	PESTOURIE Eugène Délégué Télagh mixte		G.	J.		
331	PETREQUIN Charles Délégué Tirman		G.	J.		
332	PEYRAT Paul Délégué Oran		G.	J.		
333	PEYRE Marcel Délégué Saïda		G.	J.		
334	PICARD Marien Délégué Relizane		G.	J.		
335	PICARD Sylvain Délégué Tlemcen		G.	J.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
336	PIETRI André Délégué Saint-Lucien		G.	H.		
337	PINELLI Charles Délégué Oran		G.	H.		
338	PITT Célestin Délégué Turgot		G.	H.		
339	PITZINI Vincent Délégué Nemours		G.	H.		
340	POMMERT André Délégué Mostaganem		G.	H.		
341	PONCET Adolphe Délégué Mascara		G.	H.		
342	PRADEL Louis Délégué Tiaret mixte		G.	H.		
343	PRADINES Louis Délégué Hammam-bou-Hadjar		G.	H.		
344	PREFUME Joseph Délégué La Séria		G.	H.		
345	PUCCINELLI Michel Délégué Frenda		G.	H.		
346	PUJOL François Délégué Mazagran		G.	H.		
347	QUEHON Alfred Délégué Berthelot		G.	H.		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
348	RABISSE Albert Délégué Fleurus		<i>J.J.</i>	<i>J.J.</i>		
349	RAESS Auguste Délégué Bosquet		<i>J.J.</i>	<i>J.J.</i>		
350	RAGOT Hector Délégué Oran		<i>J.J.</i>	<i>J.J.</i>		
351	RAMOND Albert Délégué Fornaka		<i>J.J.</i>	<i>J.J.</i>		
352	RACOUX Maurice Conseiller général Chanzy 27 ^e Cir.		<i>J.J.</i>	<i>J.J.</i>		
353	RAYMOND Alexandre Délégué de Malherbe		<i>J.J.</i>	<i>J.J.</i>		
354	RAYNAL Jacques Délégué Bel-Abbès		<i>J.J.</i>	<i>J.J.</i>		
355	REBILLARD César Délégué Cacherou mixte		<i>J.J.</i>	<i>J.J.</i>		
356	REBOUL André Conseiller général Inkermann 17 ^e Cir.		<i>J.J.</i>	<i>J.J.</i>		
357	REDON Marius Délégué Palat		<i>J.J.</i>	<i>J.J.</i>		
358	REHM Marcel Délégué Saïda		<i>J.J.</i>	<i>J.J.</i>		
359	REIS Emile Délégué Lamoricière		<i>J.J.</i>	<i>J.J.</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
360	REIS Gaston Délégué Lamtar		G.	S.		
361	REYNA François Délégué Béni-Saf		G.	S.		
362	REYNOUARD Joseph Délégué Djebel-Nador		G.	S.		
363	RIBET Joseph Délégué Perrégaux		G.	S.		
364	RIBOT Maurice Délégué Mascara mixte		G.	S.		
365	RICHARD Louis Délégué Perrégaux		G.	S.		
366	RICHELIE Georges Délégué Perrégaux	Rossinié Louis	G.	S.		Décision du bureau
367	RICO Marius Délégué Rio-Salado		G.	S.		
368	RIERA François Délégué St-Denis-du-Sig		G.	S.		
369	RIGAILL Paul Délégué Turenne	Joubert Auguste	G.	S.		Décision du bureau.
370	RIVIERE Dominique Conseiller général Relizane 16 ^e Cir.		G.	S.		
371	ROBEA Raymond Délégué Prudon		G.	S.		

NOMS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
372	RODRIGUEZ Michel Délégué Méchémia		J.	J.		
373	ROQUEFÈRE Louis Délégué Baudens		J.	J.		
374	ROQUES Paul Délégué Mascara mixte		J.	J.		
375	ROUCHON Alcide Délégué Mékerra mixte		J.	J.		
376	ROUFAST Auguste Délégué Mostaganem		J.	J.		
377	ROUSSET Louis Délégué Arcoule		J.	J.		
378	ROUX-FREISSIONG Pierre Député 3 ^e Circonscription		J.	J.		
379	RUFFIE Eugène Conseiller général Oran 3 ^e Cir.		J.	J.		
380	RUIZ Manuel Délégué Perrégaux	J.	J.	J.		
381	RUVIRA Juan Ramon Délégué Oran		J.	J.		
382	SABATON Justin Délégué Saïda mixte		J.	J.		
383	SAEZ Joseph Délégué Télagh mixte		J.	J.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
384	SAEZ Thomas Délégué Mostaganem		J.	X		
385	SAILLARD Henri Délégué Saint-Maur		J.	X		
386	SALA Jean Délégué Oran		J.	X		
387	SALVAT Auguste Délégué Oued-Taria		J.	X		
388	SANCHEZ Henri Délégué Béni-Saf		J.	X		
389	SANCHEZ Manuel Délégué Tassin		J.	X		
390	SAUREL Jules Conseiller général Misserghin 9 ^e Cir.		J.	X		
391	SAURIN Paul Conseiller général Aboukir 15 ^e Cir.		J.	X		
392	SCALIERI Thémistocle Délégué Oran		J.	X		
393	SCHNEBERGER Henri Délégué Bou-Tlélis		J.	X		
394	SCHWEIN André Délégué Hammam-bou-Hadjar		J.	X		
395	SCHWEITZER René Délégué Hammam-bou-Hadjar		J.	X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
396	SCOTTO d'ANIELO Michel Délégué Oran		G.J.	H.		
397	SCOTTO LOMASSESE Jos ^h Délégué Mers-el-Kébir		G.J.	H.		
398	SEGALAS Charles Délégué Noisy-les-Bains	Garrigue Jean	G.J.	H.		Décision du comité
399	SENTENERO François Délégué Prudon		G.J.	H.		
400	SERNA Antoine Délégué Bel-Abbès		G.J.	H.		
401	SERRANO Augustin Délégué Dublineau		G.J.	H.		
402	SERRANO Frédéric Jean Délégué Dublineau		G.J.	H.		
403	SERRANO Marcel Délégué Arzew		G.J.	H.		
404	SERRES Pascal Conseiller général Perrégaux 10 ^e Cir.		G.J.	H.		
405	SIMONET Jules Délégué Oran		G.J.	H.		
406	SOLVES François Délégué Arzew		G.J.	H.		
407	SOTTO Isaac Délégué Tiaret		G.J.	H.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
408	STARCK Jean François Délégué Rio-Salado		G.	H.		
409	SUC Hippolyte Délégué La Mina		G.	H.		
410	SUDRIA Gustave Délégué Frenda		G.	H.		
411	TABET Maurice Conseiller général Nemours 21 ^e Cir.		G.	H.		
412	TAILLEU Marcel Délégué Er-Rahel		G.	H.		
413	TERRIER Jules Délégué Détrie		G.	H.		
414	THEVENET Charles Délégué Mostaganem		G.	H.		
415	THEVENIN Honoré Délégué Tounin		G.	H.		
416	TORDJMAN Maklouf Délégué Palikao		G.	H.		
417	TORDJMAN Maklouf Délégué Perrégaux		G.	H.		
418	TOURNUT Edmond Délégué Arzew		G.	H.		
419	TRAVERSE Jean Délégué Saïda		G.	H.		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
420	TRUCHETTY Marius Délégué Arzew		G.	H.		
421	URSCH René Délégué Dombasle		G.	H.		
422	VACCA Pierre Délégué Sidi-Chami		G.	H.		
423	VALENTIN Mathias Délégué St-Denis-du-Sig		G.	H.		
424	VALLEUR Albert Conseiller général Hennaya 20 ^e Cir.		G.	H.		
425	VARVAT Urbain Délégué Djebel-Nador		G.	H.		
426	VAUGOYEAU Adolphe Délégué Tabia		G.	H.		
427	VAUTHEROT Louis Conseiller général Palikao 23 ^e Cir.		G.	H.		
428	VAYSSE Antoine Délégué Prévost-Paradol		G.	H.		
429	VEDEL Jules Délégué Montgolfier		G.	H.		
430	VEILLON Charles Délégué Aïn-el-Hadjar		G.	H.		
431	VERDOUX Baptiste Délégué Remchi		G.	H.		

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
432	VERNHES Jules Délégué Prévost-Paradol		G.	H.		
433	VEZY Louis Délégué Perrégaux		G.	H.		
434	VIALA Alexandre Délégué Remchi		G.	H.		
435	VICTORRI Auguste Délégué Aïn-el-Arba		G.	H.		
436	VIDAL Joseph Conseiller général Saïda 24 ^e Cir.		G.	H.		
437	VILLIER Emile Délégué Assi-Bou-Nif		G.	H.		
438	VILLOT René Délégué Arzew		G.	H.		
439	VINCENT José Délégué Bel-Abbès		G.	H.		
440	VINCENT Salvador Délégué Ste-Barbe-du-Tlélat		G.	H.		
441	VIVIER Jean Délégué Sidi-Bel-Abbès		G.	H.		
442	VUILLERMET Ferdinand Délégué Tabia		G.	H.		
443	WITZIKAM Emile Délégué Aïn-Sidi-Chérif		G.	H.		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 134 électeurs.

A Oran , le 30 décembre 1933.

Le Préfet,

J. Karlie

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent-trente quatre émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
cent trente quatre _____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

Le Président du bureau de vote,
J. Karlie
S. J. J. Solymar
M. Marin

N° 2.
ju.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

*Les électeurs de droit
sont soulignés au rouge*

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

*collationnée
par le b. berton* DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOUT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les rem- placer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	ABADIE Etienne	Dél. Saïda mixte	BRUNEL Henri	
2	<u>ABEILHE Abel</u>	C.G. Lamoricière 2°		
3	ABOU Maxime	Dél. Tlemcen	BENHAMOU Mouchi PASSERIEUX Louis HAMET François	
4	APOUCAYA Gaston	Dél. Tlemcen	BENHAMOU Mouchi PASSERIEUX Louis HAMET François	
5	<u>AGULLO Gaspard</u>	C.G. Oran-Pasteur 30°		
6	AGULLO Joseph	Dél. Tafaraoui	PARREGA Quentin	
7	AKNIN Moïse	Dél. Ste-Barbe-du-Tlélat	RUIZ Jean	
8	ALAJARIN Michel	Dél. El-Ançor	YVARS Jean	
9	ALBARRANG Isidore	Dél. Tlemcen	BENHAMOU Mouchi PASSERIEUX Louis HAMET François	
10	ALBERGE Alfred	Dél. Aïn-Kial	ANDRE Casimir	
11	ALBEROLA Joseph	Dél. Sidi-Bel-Abbès	LEONIS Joseph MUNERA Maurice LAUMET Georges	
12	ALIBERT Jules	Dél. Saïda mixte	BRUNEL Henri	
13	ALLENE Charles	Dél. Saïda	PINCEMAILLE Emile DAVID Paul	
14	ALONZO Lorenzo	Dél. Béni-Saf	LABORDE Jean DAVO Jules	
15	AMADEUF Paul	Dél. Saïda	PINCEMAILLE Emile DAVID Paul	
16	AMAT Ernest	Dél. Mangin	GILLES Louis	
17	AMOURoux Jean Marie	Dél. Eugène-Etienne	PAILLASSE Zéphirin	
18	AMSELLEM Yaya	Dél. Tlemcen	BENHAMOU Mouchi PASSERIEUX Louis HAMET François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les rem- placer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
19	ANCESSY Henri	Dél. Legrand	SALOMON Adolphe	
20	ANDREU Manuel	Dél. Rio-Salado	DIAZ Manuel	
			ROSELLLO Francisco	
21	ANTON Joaquin	Dél. Perrégaux	ROSSINES Louis	
			FABRE Marius	
22	ANTONINI Frudiano	Dél. Marnia	LEVY David	
23	ARNAUD Lucien	Dél. Mostaganem	LAMANDE Paul	
			DUSEIGNEUR Fernand	
			BERTOUX Charles	
24	ARZELIER Oscar Julien	Dél. Lamtar	MARIEN Amédée	
25	ASSORIN Manuel	Dél. Bou-Sfer	LEAL Joaquin	
26	AUBERT Auguste	Dél. Détrie	MARTINEZ Raphaël	
27	AUZIMOUR Lucien	Dél. Misserghin	TORRO Emile	
28	AVELLA Pédro	Dél. Aïn-Sefra	LEVENT Gabriel	
29	<u>AZAM Jean</u>	C.G. Tiaret IS°		
30	AZORIN Michel	Dél. La Sénia	ROSAS Pierre	
31	BADIN Henri	Dél. Pont-du-Chélicif	LANCHIER René	
32	BALLESTER Vincent	Dél. St-Denis-du-Sig	DAVO François	
			CRESPO Joseph	
33	BALMELLI Henri	Dél. Sidi-Bel-Abbès	LEONIS Joseph	
			MUNERA Maurice	
			LAUMET Georges	
34	BARJON Albert	Dél. Saint-Cloud	BILLET Edmond	
			REILLON Jules	
35	BELDA Casimir	Dél. Aïn-el-Arba	ESCLAPEZ Salvador	
36	BELLAT Lucien	Dél. Sidi-Bel-Abbès	LEONIS Joseph	
			MUNERA Maurice	
			LAUMET Georges	
37	<u>BENABDALLAH Mohamed</u>	C.G. Montagnac(9° Ind.)		
38	BENAÏM Bernard	Dél. Tiaret	BLANES Armand	
			BENZAKEN Mimoun	
39	BENASSAYA Elie	Dél. Colomb-Béchar	BENCHETRIT Salomon	
40	BENASSOULY Joseph	Dél. St-Denis-du-Sig	DAVO François	
			CRESPO Joseph	
41	BENAYOUN Elie de Joseph	Dél. Nédroma mixte	BETTANE Josué	
42	BENCHIMOL Salomon	Dél. Relizane	SARRAZIN Marcel	
			NOUCHY Haïem	
43	BENDAYAN Salomon	Dél. Mostaganem	LAMANDE Paul	
			DUSEIGNEUR Fernand	
			BERTOUX Charles	

NÚMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les rem- placer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
44	BENICHOU Josué	Dél. Arzew	MINUTO Nicolas BALSANI Laurent	
45	BEN MYARA Joseph	Dél. Méchémia	MARTINEZ Thomas	
46	BENZAKEN Nessim	Dél. Tlemcen	BENHAMOU Mouchi PASSEURIEUX Louis HAMET François	
47	BERMUDES Christophe	Dél. Turgot	STARCK Charles	
48	BERNABEU Antoine	Dél. St-Denis-du-Sig	DAVO François CRESPO Joseph	
49	BERNABEU François	Dél. Bou-Henni	THURIES Louis	
50	BERNARD Agnel	Dél. Rio-Salado	DIAZ Manuel ROSELLO Francisco	
51	BERNAT Jacques	Dél. Oued-Imbert	DUMAS Georges	
52	<u>BERNERE</u> Pierre	C.G. St-Denis-du-Sig II ^e		
53	BERRONE Félix	Dél. Relizane	SARRAZIN Marcel NOUCHY Haïem	
54	BERTANZETTI J. Baptiste	Dél. El-Ançor	YVARS Jean	
55	BERTRAND Etienne	Dél. Bellecôte	REMY Adrien	
56	BESSE Joseph	Dél. Nemours	BENICHOU Elie	
57	BIDORFF Georges	Dél. Bou-Tlélis	SALLELES Constant	
58	BIGORRE Joseph	Dél. Tiaret	BLANES Armand BENZAKEN Mimoun	
59	BIRON Joseph	Dél. Saïda	PINCEMAILLE Emile DAVID Paul	
60	BISCH René	Dél. Mostaganem	LAMANDE Paul DUSEIGNEUR Fernand BERTOUX Charles	
61	BISCUIT Francis	Dél. Mostaganem	LAMANDE Paul DUSEIGNEUR Fernand BERTOUX Charles	
62	BITTES François	Dél. Palat	ANDREANI Pierre	
63	BLANC Alfred	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
64	BLESSON Gaston	Dél. Inkermann	FLEURY Hippolyte	
65	BOGGIO Jean	Dél. Tiaret	BLANES Armand BENZAKEN Mimoun	
66	BOICHARD Paul	Dél. Saint-Louis	GENTHAL Antoine	
67	<u>BOLUIX-BASSET</u> Louis	C.G. Mers-el-Kébir 7 ^e		
68	BONFILS Gabriel	Dél. Aïn-Tédlès	BOUTIE Jean	

NOMBRES d'ordre.	NOMS* ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
69	BORDERES Emile	Dél. Saint-Cloud	BILLET Edmond REILLON Jules	
70	<u>BORDERES René</u>	C.G. Saint-Cloud 6°		
71	BORDY Eugène Pierre	Dél. Renan	MAYET Paul	
72	BORIES Gaston	Dél. Mascara mixte	NOVINCE Paul	
73	BOUAYAD Mohamed	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
74	BOUCHE Constant	Dél. Sidi-Bel-Abbès	LEONIS Joseph MUNERA Maurice LAUMET Georges	
75	BOUJON Achille	Dél. Télagh	GARLAND Louis	
76	BOUR Paul	Dél. Rio-Salado	DIAZ Manuel ROSELLÓ Francisco	
77	BOUTIE Charles	Dél. Bellevue	ROUGEAT Georges	
78	<u>BOUTY Jules</u>	C.G. Tlemcen 19°		
79	BOUYSSIER Henri	Dél. Lourmel	DEMEURE Armand	
80	<u>BRIERE Henri</u>	Dép. 2° Circonscription		
81	BRU Louis	Dél. Saint-Louis	GENTHAL Antoine	
82	BRUGNA Alexandre	Dél. Frenda mixte	LOUBET Pierre	
83	CABASSOT Henri	Dél. Mascara	SICRE Jean-Baptiste HEINTZ Pierre BANCHARELLE Maurice	
84	CACACE Janvier	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
85	CAIZERGUES Georges	Dél. Palissy	ARZELIER Gilbert	
86	CALMETTES Jean	Dél. Uzès-le-Duc	MARTY Emile	
87	CALMON Louis	Dél. Saint-Maur	MULLER Alexandre	
88	CAMBON Etienne	Dél. Télagh	GARLAND Louis	
89	CAMFRANCQ François	Dél. Trois-Marabouts	BOUJON Henri	
90	CANDELA François Espi	Dél. Rio-Salado	DIAZ Manuel ROSELLÓ Francisco	
91	CARCENAC Emile	Dél. Laferrière	CARME Firmin	
92	CASANOVA Joseph	Dél. Mostaganem	LAMANDE Paul DUSEIGNEUR Fernand BERTOUX Charles	
93	CASTEX Jean	Dél. Trumelet	GILBERT Pierre	
94	CASTILLO Eugène	Dél. Relizane	SARRAZIN Marcel NOUCHY Haïem	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les rem- placer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
95	CAYLA Edouard	Dél. Sebdou	EDE Georges	
96	CAYLA Régis	Dél. Tlemcen	BENHAMOU Mouchi	
			PASSERIEUX Louis	
			HAMET François	
97	CEGARRA Ferdinand	Dél. Sidi-Chami	CHEVILLARD Adrien	
98	CHANFREAU Baptiste	C.G. Boukanefis 32°		
99	CHANFREAU Guillaume	Dél. Télagh mixte	ERADES Manuel	
			FREZOUFS Ludovic	
100	CHANFREAU Jean	Dél. Sebdou	EDE Georges	
101	CHANFREAU Marcel	Dél. Chanzy	ROS Barthélémy	
102	CHAPUIS Rémy	Dél. Descartes	CHALIAUX-BRUNIE Léonard	
103	CHAZAL Eugène	Dél. Boukanefis	REVERDITO Louis	
104	CHEVASSUT Georges	Dél. Mascara	SICRE Jean-Baptiste	
			HEINTZ Pierre	
			BANCHARELLE Maurice	
105	CHEZE René	Dél. Ste-Barbe-du-Tlélat	RUIZ Jean . .	
106	CHOURAKI Elie	Dél. Marnia	LEVY David .	
107	CHOURAQUI Isaac	Dél. Aïn-Témouchent	CAHUZAC René	
			NAHON Isaac	
108	CLADY Victor	Dél. Mascara	SICRE Jean-Baptiste	
			HEINTZ Pierre	
			BANCHARELLE Maurice	
109	COLIN Camille	Dél. St-Denis-du-Sig	DAVO François	
			CRESPO Joseph	
110	COMPÈRE Antoine	Dél. Sebdou	EDE Georges	
111	CONSTANT Frédéric	Dél. Télagh mixte	ERADES Manuel	
			FREZOUFS Ludovic	
112	CORBI Antoine	Dél. Relizane	SARRAZIN Marcel	
			NOUCHY Haim	
113	COSTE Cyprien	Dél. Relizane	SARRAZIN Marcel	
			NOUCHY Haim	
114	COUFFIN Auguste	Dél. Tiaret mixte	RIEU Louis .	
115	COURETTE Baptiste	Dél. Pont-de-l'Isser	ROCHER Julien	
116	COURTOIS Charles	Dél. Assi-ben-Okba	FROMENTAL Armand	
117	COURTOT Léon	Dél. Lamoricière	HESSLER Emile	
118	COUSIN Georges	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel	
			LUBRANO Raphaël	
			MARTINEZ José	
119	CRUZ André	Dél. Béni-Saf	LABORDE Jean	
			DAVO Jules	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les rem- placer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
I20	de CURIERES Henri	Dél. Relizane	SARRAZIN Marcel NOUCHY Haïem	
121	CUVELIER Léon	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
122	DALEYDEN André	Dél. Kléber	LACOMBE Albert	
123	DAMAISIN Félix	Dél. Frenda mixte	LOUBET Pierre	
124	<u>DANTHON Henri</u>	C.G. Aïn-Témouchent 8°		
125	DARIUS Prosper	Dél. Georges-Clémenceau	LABOURDETTE Joseph	
126	DAUDRIEU Alfred	Dél. Arcole	DAUDRIEU Eugène	
127	DAVID Louis	Dél. Kléber	LACOMBE Albert	
128	DEFFES Jean	Dél. Bou-Sfer	LEAL Joaquin	
129	DEHARO Vincent	Dél. Guiard	SERRES Auguste	
130	DELAGE Ernest	Dél. Hammam-bou-Hadjar	LAFFARGUE Fernand COULON Louis	
131	<u>DELISLE Henri</u>	C.G. Valmy 4°		
132	DELPRAT Louis	Dél. Pélissier	LEVAIN Albert	
133	DELRIEU Victor	Dél. Zemmora	BOLIX-Jacques	
134	DELTRIEUX Charles	Dél. Aïn-Témouchent	CAHUZAC René NAHON Isaac	
135	DENJEAN Hubert	Dél. Maoussa	CHARRIN Victor	
136	DENJEAN Joseph	Dél. Thiersville	VALLAT Félix	
137	DERMY Paul	Dél. Bougirat	HERMANN René	
138	DESGANTI Toussaint	Dél. Relizane	SARRAZIN Marcel NOUCHY Haïem	
139	DESCAT Gabriel	Dél. Er-Rahel	TARI Gabriel	
140	DESPRES Louis	Dél. Rivoli	GRAILLAT Henri	
141	DESSORT Emile	Dél. Aïn-Fékan	NUGON Jean	
142	DIAZ Antoine	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
143	DIAZ Damian	Dél. Télagh mixte	ERADES Manuel FREZOULS Ludovic	
144	DIAZ José	Dél. Béni-Saf	LABORDE Jean DAVO Jules	
145	DOMECK François	Dél. Tiaret	BLANES Armand BENZAKEN Mimoun	
146	<u>DUBOIS Marius</u>	C.G. Oran-Casbah 2°		
147	DUBOIS Rémy	Dél. Cacherou mixte	DURAND Louis	
148	DUBROCA Charles	Dél. Lourmel	DEMEURE Armand	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
149	DUCASSOU Jean	Dél. Sidi-Bel-Abbès	LEONIS Joseph MUNERA Maurice LAUMET Georges	
150	DUCROS Auguste	Dél. Turenne	JOUBERT Auguste	
151	DUCROS Paul	Dél. Assi-ben-Okba	FROMENTAL Armand	
152	DUFOUR Joseph	Dél. Saïda	PINCEMAILLE Emile DAVID Paul.	
153	DUPEUX Fernand	Dél. Saint-Aimé	GUILBAUD Louis	
154	DURIEU Jean	Dél. Cassaigne mixte	DORGANS Auguste	
155	DUTRUET Alfred	Dél. Aïn-Témouchent	CAHUZAC René NAHON Isaac	
156	DUZAN André	Dél. Saint-Leu	VOXEUR André	
157	EDELEIN Albert	Dél. Bou-Sfer	LEAL Joaquin	
158	ELKOUTI Mardochée	Dél. Tlemcen	BENHAMOU Mouchi PASSEURIEUX Louis HAMET François	
159	ELSEN Louis	Dél. Arzew	MINUTO Nicolas BALSANI Laurent	
160	ENJALBERT René	Dél. Aïn-Témouchent	CAHUZAC René NAHON Isaac	
161	ESNAULT Alfred	Dél. Perrégaux	ROSSINES Louis FABRE Marius	
162	ETIENNE Edmond	Dél. Pont-de-l'Issoire	ROCHER Julien	
163	EUDES Etienne	Dél. Zemmora mixte	GUILLOTEAU Alfred	
164	FAS Joseph	Dél. Saint-Cloud	BILLET Edmond REILLON Jules	
165	FAVAREL Camille	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
166	FEIJOO Albert	Dél. Aïn-Témouchent	CAHUZAC René NAHON Isaac	
167	FERAUD Victor	Dél. Arzew	MINUTO Nicolas BALSANI Laurent	
168	FERNANDEZ Alphonse	Dél. Béni-Saf	LABORDE Jean DAVO Jules	
169	FERNANDEZ Léopold	Dél. Sidi-Bel-Abbès	LEONIS Joseph MUNERA Maurice LAUMET Georges	
170	FERNANDEZ Salvador	Dél. Perrégaux	ROSSINES Louis FABRE Marius	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
171	FERRARA Antoine	Dél. Mers-el-Kébir	FERRARA Joseph MOLLA Emile	
172	FERRARA Janvier	Dél. Mers-el-Kébir	FERRARA Joseph MOLLA Emile	
173	FERRER Jean	Dél. Saint-Cloud	BILLET Edmond REILLON Jules	
174	FERRY Désiré	Dél. Mostaganem	LAMANDE Paul DUSEIGNEUR Fernand BERTOUX Charles	
175	FLANDIN Emile	Dél. Thiersville	VALLAT Félix	
176	FLORENCHIE Marcel	Dél. Renault	MAZET Ernest	
177	FONT Antoine	Dél. Palikao	BENSADOUN Samuel	
178	FONTEYRAUD Charles	Dél. Hammam-bou-Hadjar	LAFFARGUE Fernand COULON Louis	
179	FORGUES Clément	Dél. Parmentier	NICOLAS Marcel	
180	FORTESA Eliodore	Dél. Bou-Henni	THURIES Louis	
181	FOUILLOUX Jean	Dél. Assi-Ameur	ROQUES Henri	
182	FOUQUERNE Alexandre	Dél. Ammi-Moussa	LATOUR Marcelin	
183	FOURNIL Antoine	Dél. Mascara	SICRE Jean-Baptiste HEINTZ Pierre BANCHARELLE Maurice	
184	FOUROUX Alphonse	Dél. Marnia	FAUVEAU Jean	
185	FRANCOU Charles	Dél. Misserghin	TORRO Emile	
186	FUENTES François	Dél. Port-aux-Poules	LESCOMBES Paul	
187	FUENTES Joaquin	Dél. La Mékerra	DELORME Edmond	
188	FUGET Camille Auguste	Dél. Rivoli	GRAILLAT Henri	
189	GABARRON François	Dél. Tirman	FAURE Antoine	
190	GAILING Aimé	Dél. Mercier-Lacombe	ROSAN Henri	
191	GALLANA Joseph	Dél. El-Ançor	YVARS Jean	
192	GALIBERT Achille	Dél. Tiaret	BLANES Armand BENZAKEN Mimoun	
193	GALINDO Jean	Dél. Aïn-Témouchent	CAHUZAC René NAHON Isaac	
194	GANGA Joseph	Dél. Béni-Saf	LABORDE Jean DAVO Jules	
195	GAUTIER Léon	Dél. Aïn-Témouchent	CAHUZAC René NAHON Isaac	
196	GARCIA Romain	Dél. Aïn-Tédélyès	BOUTIE Jean	
197	GATUING Marcel	C.G. Pélissier I4°		
198	GAVALDA Urbain	Dél. Mascara	SICRE Jean-Baptiste HEINTZ Pierre BANCHARELLE Maurice	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
199	GEGHRE Henri	Dél. Mascara	SICRE Jean-Baptiste HEINTZ Pierre BANCHARELLE Maurice	
200	GELINEAU Isidore	Dél. St-Denis-du-Sig	DAVO François CRESPO Joseph	
201	GEMBERT Albert	Dél. Mascara	SICRE Jean-Baptiste HEINTZ Pierre BANCHARELLE Maurice	
202	GERARDIN Emile	Dél. Misserghin	TORRO Emile	
203	<u>CHIGHI Alfred</u>	C.G. Oran 28°		
204	GIBAUD Jean	Dél. Mostaganem	LAMANDE Paul DUSEIGNEUR Fernand BERTOUX Charles	
205	GINESTAR Louis	Dél. Sidi-Bel-Abbès	LEONIS Joseph MUNERA Maurice LAUMET Georges	
206	GIRARDET Raoul	Dél. Tiaret	BLANES Armand BENZAKEN Mimoun	
207	GIRAUD Henri	Dél. Djebel-Nador	PLANQUES Aimé	
208	GOMEZ Grégoire	Dél. Aïn-el-Arba	ESCLAPEZ Salvador	
209	GONZALEZ Gabriel	Dél. Béni-Saf	LABORDE Jean DAVO Jules	
210	GOUTHIÈRE Eugène	Dél. Télagh mixte	ERADES Manuel FREZOULS Ludovic	
211	GRASSET Yvon	Dél. Eugène-Etienne	PAILLASSE Zéphirin	
212	GRAUBY Albert	Dél. Mascara	SICRE Jean-Baptiste HEINTZ Pierre BANCHARELLE Maurice	
213	GREFFIER Antoine	Dél. Mascara	SICRE Jean-Baptiste HEINTZ Pierre BANCHARELLE Maurice	
214	GUELPA Georges	Dél. Tiaret	BLANES Armand BENZAKEN Mimoun	
215	GUIGNES Pierre	Dél. Arzew	MINUTO Nicolas BALSANI Laurent	
216	HAZIZA Isaac de Ruben	Dél. Nédroma	BETTANE Josué	
217	HEINTZ Joseph	Dél. Aïn-Témouchent	CAHUZAC René NAHON Isaac	
218	HEINTZMANN Victor	Dél. Bougirat	HERMANN René	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les rem- placer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
219	HENTZ Jean Baptiste	Dél. Mers-el-Kébir	FERRARA Joseph MOLLA Emile	
220	HERNANDEZ Hubert	Dél. Noisy-les-Bains	GARRIGUES Jean	
221	HERRERO Eusèbe	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
222	HOLTZSCHERER Philippe	Dél. Legrand	SALOMON Adolphe	
223	HOLWECK Charles	Dél. Les Trembles	REYNAUD Henri	
224	HOME Alexandre	Dél. Bonnier	GOURDON Léon	
225	HUART Charles	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
226	IMBERT Yves	Dél. Inkermann	FLEURY Hippolyte	
227	IVANES Baptiste	Dél. Béni-Saf	LABORDE Jean DAVO Jules	
228	IVANES Isidore	Dél. Mers-el-Kébir	FERRARA Joseph MOLLA Emile	
229	JACQUOT Honoré père	Dél. Aboukir	JACQUOT Honoré fils	
230	JAEGER Eugène	Dél. Saint-Cloud	BILLET Edmond REILLON Jules	
231	JAMMES Fernand	Dél. Montgolfier	MEUNIER Désiré	
232	JASSIN Louis	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
233	<u>JEANMOT Henri</u>	C.G. Arzew I ³	-	
234	JENCK Henri	Dél. Er-Rahel	TARI Gabriel	
235	JOETS Emile	Dél. Trumelet	GILBERT Pierre	
236	JOSSERAND François	Dél. Chanzy	ROS Barthélémy	
237	JUAN Louis	Dél. Aïn-Témouchent M.	MUNOZ Jean	
238	KILBURG Michel	Dél. Zemmora mixte	GUILLOTEAU Alfred	
239	LABBOUZ Léon	Dél. Tlemcen	BENHAMOU Mouchi PASSERIEUX Louis HAMET François	
240	LADET Eugène	Dél. Saïda	PINCEMAILLE Emile DAVID Paul	
241	LAFFONT Noël	Dél. Hammam-bou-Hadjar	LAFFARGUE Fernand COULON Louis	
242	LAFTORGUE Lucien	Dél. Mercier-Lacombe	ROSAN Henri	
243	LAFON Henri	Dél. Mazagran	NAVARRO Paul	
244	LAHYANI Mardochée	Dél. Aflou	ZENOUI Brahim	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
245	LALLEMENT Albert	Dél. Saint-Cloud	BILLET Edmond REILLON Jules	
246	LAMARCHE Paul	Dél. Guiard	SERRES Auguste	
247	LAMBERT Eugène	Dél. Rio-Salado	DIAZ Manuel ROSELLO Francisco	
248	LASSERRE Jean Louis	Dél. Mocta-Douz	RIERA Alexandre	
249	LAUQUE Alexandre	Dél. Laferrière	CARME Firmin	
250	LAURENT Jean	Dél. Aïn-Sefra	LEVENT Gabriel	
251	LEBON Jean	C.G. Frenda 31°		
252	LEMOINE Adrien	C.G. Mostaganem 12°		
253	LEVY Jacob Jacques	Dél. Géryville	AMSALLEM Abraham	
254	LEVY Semtob	Dél. St-Denis-du-Sig	DAVO François CRESPO Joseph	
255	LEY Félicien	Dél. Blad-Touaria	CREUTZER René	
256	LISBONNE Gaston	C.G. Bel-Abbès 26°		
257	LIVERATO Barthélémy	Dél. Aïn-el-Turck	LONGHI Pierre	
258	LLABADOR Octave	Dél. Nemours	BENICHOU Elie	
259	LLERENA François	Dél. Palissy	ARZELIER Gilbert	
260	LLORET Jean	Dél. St-Denis-du-Sig	DAVO François CRESPO Joseph	
261	LONGHI Jean	Dél. Aïn-el-Turck	LONGHI Pierre	
262	LOPEZ Emile	Dél. Aïn-el-Hadjar	MARIN François	
263	LORCA Fulgence	C.G. Oran I°		
264	LOUBARESSE Jules	Dél. Tessala	ALBERGE Maurice	
265	LOUBARESSE Maxime	Dél. Ténira	TRAMIER Adrien	
266	LOUBET Germain	Dél. Aïn-Kial	ANDRE Casimir	
267	LOZANO Jean	Dél. Rio-Salado	DIAZ Manuel ROSELLO Francisco	
268	LUBRANO Antoine	Dél. Zemmora	BOIX Jacques	
269	LUCIANI Joseph	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
270	MARCET Nicolas	Dél. Boukanéfis	REVERDITO Louis	
271	MARCHAND Albert	Dél. Aïn-Témouchent	MUNOZ Jean	
272	MARIANI Nicolas	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
273	MARRIE Daniel	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
274	MARSAN Elie	Dél. Mercier-Lacombe	ROSAN Henri	
275	MARTEL Félix	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel	
			LUBRANO Raphaël	
			MARTINEZ José	
276	MARTIN Léon	Dél. Tiaret	BLANES Armand	
			BENZAKEN Mimoun	
277	MARTINEZ Manuel	Dél. Port-aux-Poules	LESCOMBES Paul	
278	MARTINEZ Raphaël	Dél. Saint-Cloud	BILLET Edmond	
			REILLON Jules	
279	MARTINEZ Raymond	Dél. G.Clémenceau	LABOURDETTE Joseph	
280	MARY Adrien	Dél. La Mina	PEBROCQ Albert	
281	MAS Louis	Dél. Colomb-Béchar	BENCHETRIT Salomon	
282	MAS Paul	Dél. Saint-Leu	VOXEUR André	
283	MAS Vincent	Dél. Mers-el-Kébir	FERRARA Joseph	
			MOLLA Emile	
284	MATHIEU François	Dél. Parmentier	NICOLAS Marcel	
285	MATHIEU Louis	Dél. Saint-Aimé	GUILBAUD Louis	
286	MATHIEU Marcelin	Dél. Mascara	SICRE Jean-Baptiste	
			HEINTZ Pierre	
			BANCHARELLE Maurice	
287	MATTEI Philippe	Dél. Mascara	SICRE Jean-Baptiste	
			HEINTZ Pierre	
			BANCHARELLE Maurice	
288	MAUDUECH Paul	Dél. Oued-Imbert	DUMAS Georges	
289	MAUREAU Henri	Dél. Remchi mixte	LAUTIER Georges	
290	MAUREL Benjamin	Dél. Saint-Lucien Mixte	VILLENEUVE Louis	
291	MAURIS Jean	Dél. Deligny	MARCELOT Henri	
292	de MAZIERES Pierre	Dél. Marnia mixte	FAUVEAU Jean	
293	MAZOYER François	Dél. Sidi-Bel-Abbès	LEONIS Joseph	
			MUNERA Maurice	
			LAUMET Georges	
294	MEDINA Augustin	Dél. Tlemcen	BENHAMOU Mouchi	
			PASSERIEUX Louis	
			HAMET François	
295	MENDIELA Joseph	Dél. Fleurus	DIEZ Joseph	
296	<u>MENUDLER</u> Paul	C.G. Oran 5°		
297	MICHEL Simon	Dél. Télagh	GARLAND Louis	
298	MILHE-POUTINGON Joseph	Dél. Rio-Salado	DIAZ Manuel	
			ROSELLIO Francisco	
299	MILLIER Jules	Dél. Les Trembles	REYNAUD Henri	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
300	MIQUEL Elisée	Dél. Descartes	CHAIAUX-BRUNIE Léonard	
301	MIQUEL Joseph	Dél. Aïn-Témouchent	CAHUZAC René	
			NAHON Isaac	
302	MIRA Fran�ois	Dél. Slissen	GARRIGUES Gaston	
303	MIRA Joseph	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel	
			LUBRANO Rapha�l	
			MARTINEZ Jos�	
304	MONGRENIER Pierre	Dél. Mers-el-K�bir	FERRARA Joseph	
			MOLLA Emile	
305	MONSONEGO Paul	Dél. Mostaganem	LAMANIE Paul	
			DUSEIGNEUR Fernand	
			BERTOUX Charles	
306	<u>MONTERA Mahieddine</u>	C.G. Mascara (2 ^e Indig.)		
307	MONTGOBERT Paul	Dél. L'Hillil	CLEMENT Francisco	
308	MOUNAUD Alexandre	Dél. Cassaigne mixte	DORGANS Auguste	
309	MOYEN Honor�	Dél. Relizane	SARRAZIN Marcel	
			NOUCHY Halim	
310	MULLER Louis	Dél. Saint-Cloud	BILLET Edmond	
			REILLON Jules	
311	<u>MUSELLI Pascal</u>	C.G. Mascara 22 ^e		
312	NEGRE Maurice	Dél. Tlemcen	BENHAMOU Mouchi	
			PASSERIEUX Louis	
			HAMET Fran�ois	
313	NERAT de LESGUIDE Charles	Dél. Valmy	LAFUMAT Louis	
314	NICAISE Baptiste	Dél. Tlemcen	BENHAMOU Mouchi	
			PASSERIEUX Louis	
			HAMET Fran�ois	
315	NICOLAS Fernand	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel	
			LUBRANO Rapha�l	
			MARTINEZ Jos�	
316	NICOLAZO Adrien	Dél. Sa�da	PINCEMAILLE Emile	
			DAVID Paul	
317	NOUEN Gabriel	Dél. Trois-Marabouts	BOUJON Henri	
318	NOUEN Gustave	Dél. Oued-Taria	SATGE Cl�ment	
319	NOUZILLE Hubert	Dél. T�nira	TRAMIER Adrien	
320	OLIVIER Georges	D�l. Bou-Tl�lis	SALLELES Constant	
321	OSTERTAG Andr�	D�l. Marnia	LEVY David	
322	<u>PARES Michel</u>	D�p. I ^e Circonscription		
323	PARIS Auguste	D�l. Saint-Cloud	BILLET Edmond	
			REILLON Jules	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les rem- placer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
324	PASCUITO Joseph	Dél. Mers-el-Kébir	FERRARA Joseph MOLLA Emile	
325	PASTOR Joseph	Dél. Franchetti	SERRANO Télesphore	
326	PAYRI Auguste	C.G. Prudon 25°		
327	PERETTI Jean	Dél. Mers-el-Kébir	FERRARA Joseph MOLLA Emile	
328	PEREZ Joseph	Dél. Tassin	LUCAS Dominique	
329	PESSOLES Auguste	Dél. Aïn-el-Turck	LONGHI Pierre	
330	PESTOURIE Eugène	Dél. Télagh mixte	ERADES Manuel FREZOULS Ludovic	
331	PETREQUIN Charles	Dél. Tirman	FAURE Antoine	
332	PEYRAT Paul	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
333	PEYRE Marcel	Dél. Saïda	PINCEMAILLE Emile DAVID Paul	
334	PICARD Marien	Dél. Relizane	SARRAZIN Marcel NOUCHY Haïem	
335	PICARD Sylvain	Dél. Tlemcen	BENHAMOU Mouchi PASSERIEUX Louis HAMET François	
336	PIETRI André	Dél. Saint-Lucien	VILLENEUVE Louis	
337	PINELLI Charles	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
338	PITT Célestin	Dél. Turgot	STARCK Charles	
339	PITZINI Vincent	Dél. Nemours	BENICHOU Elie	
340	POMMERT André	Dél. Mostaganem	LAMANDE Paul DUSEIGNEUR Fernand BERTOUX Charles	
341	PONCET Adolphe	Dél. Mascara	SICRE Jean-Baptiste HEINTZ Pierre BANCHARELLE Maurice	
342	PRADEL Louis	Dél. Tiaret mixte	RIEU Louis	
343	PRADINES Louis	Dél. Hammam-bou-Hadjar	LAFFARGUE Fernand COULON Louis	
344	PREFUME Joseph	Dél. La Sénia	ROSAS Pierre	
345	PUCCINELLI Michel	Dél. Frenda	MARCH Joseph	
346	PUJOL François	Dél. Mazagran	NAVARRO Paul	
347	QUEHON Alfred	Dél. Berthelot	BONNET Joseph	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les rem- placer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
348	RABISSE Albert	Dél. Fleurus	DIEZ Joseph	
349	RAESS Auguste	Dél. Bosquet	MACARY Maurice	
350	RAGOT Hector	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
351	RAMOND Albert	Dél. Fornaka	POUJOL Louis	
352	RAOUX Maurice	C.G. Chanzy 27°		
353	RAYMOND Alexandre	Dél. de Malherbe	RHIMES Pierre	
354	RAYNAL Jacques	Dél. Bel-Abbès	LEONIS Joseph MUNERA Maurice LAUMET Georges	
355	REBILLARD César	Dél. Cacherou mixte	EURAND Louis	
356	<u>REBOUL André</u>	C.G. Inkermann 17°		
357	REDON Marius	Dél. Palat	ANDREANI Pierre	
358	REHM Marcel	Dél. Saïda	PINCEMAILLE Emile DAVID Paul	
359	REIS Emile	Dél. Lamoricière	HESSLER Emile	
360	REIS Gaston	Dél. Lamtar	MARIEN Amédée	
361	REYNA François	Dél. Béni-Saf	LABORIE Jean DAVO Jules	X
362	REYNQUARD Joseph	Dél. Djebel-Nador	PLANQUES Aimé	
363	RIBET Joseph	Dél. Perrégaux	ROSSINES Louis FABRE Marius	
364	RIBOT Maurice	Dél. Mascara mixte	NOVINCE Paul	
365	RICHARD Louis	Dél. Perrégaux	ROSSINES Louis FABRE Marius	
366	RICHELLE Georges	Dél. Perrégaux	ROSSINES Louis FABRE Marius	
367	RICO Marius	Dél. Rio-Salado	DIAZ Manuel ROSELLO Francisco	
368	RIERA François	Dél. St-Denis-du-Sig	DAVO François CRESPO Joseph	
369	RIGAILL Paul	Dél. Turenne	JOUBERT Auguste	
370	<u>RIVIERE Dominique</u>	C.G. Relizane 16°		
371	ROBBA Raymond	Dél. Prudon	SILENGO Baptiste	
372	RODRIGUEZ Michel	Dél. Mécheria mixte	MARTINEZ Thomas	
373	ROQUEFERE Louis	Dél. Baudens	JACQUEL Emile	
374	ROQUES Paul	Dél. Mascara mixte	NOVINCE Paul	
375	ROUCHON Alcide	Dél. Mékerra mixte	DELORME Edmond	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
376	ROUFAST Auguste	Dél. Mostaganem	LAMANDE Paul DUSEIGNEUR Fernand BERTOUX Charles	
377	ROUSSET Louis	Dél. Arcole	DAUDRIEU Eugène	
378	ROUX-FREISSIONG Pierre	Dép. 3 ^e Circonscription		
379	RUFFIE Eugène	C.G. Oran 3 ^e		
380	RUIZ Manuel	Dél. Perrégaux	ROSSINES Louis FABRE Marius	
381	RUVIRA Juan Ramon	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
382	SABATON Justin	Dél. Saïda mixte	BRUNEL Henri	
383	SAEZ Joseph	Dél. Télagh mixte	ERADES Manuel FREZOULS Ludovic	
384	SAEZ Thomas	Dél. Mostaganem	LAMANDE Paul DUSEIGNEUR Fernand BERTOUX Charles	
385	SAILLARD Henri	Dél. Saint-Maur	MULLER Alexandre	
386	SALA Jean	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
387	SALVAT Auguste	Dél. Oued-Taria	SATGE Clément	
388	SANCHEZ Henri	Dél. Béni-Saf	LABORDE Jean DAVO Jules	X
389	SANCHEZ Manuel	Dél. Tassim	LUCAS Dominique	
390	SAUREL Jules	C.G. Misserghin 9 ^e		
391	SAURIN Paul	C.G. Aboukir 15 ^e		
392	SCALIERI Thémistocle	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
393	SCHNEBERGER Henri	Dél. Bou-Tlélis	SALLELES Constant	
394	SCHWEIN André	Dél. Hammam-bou-Hadjar	LAFFARGUE Fernand COULON Louis	
395	SCHWEITZER René	Dél. Hammam-bou-Hadjar	LAFFARGUE Fernand COULON Louis	
396	SCOTTO d'ANIELO Michel	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel LUBRANO Raphaël MARTINEZ José	
397	SCOTTO LOMASSESE Joseph	Dél. Mers-el-Kébir	FERRARA Joseph MOLIA Emile	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les rem- placer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
398	SEGALAS Charles	Dél. Noisy-les-Bains	GARRIGUES Jean	
399	SENTENERO François	Dél. Prudon	SILENGO Baptiste	
400	SERNA Antoine	Dél. Bel-Abbès	LEONIS Joseph	
			MUNERA Maurice	
			LAUMET Georges	
401	SERRANO Augustin	Dél. Dublineau	AUJOULAT Pierre	
402	SERRANO Frédéric Jean	Dél. Dublineau	AUJOULAT Pierre	
403	SERRANO Marcel	Dél. Arzew	MINUTO Nicolas	
			BALSANI Laurent	
404*	<u>SERRES Pascal</u>	C.G. Perrégaux 10°		
405	SIMONET Jules	Dél. Oran	ESCLAPEZ Miguel	
			LUBRANO Raphaël	
			MARTINEZ José	
406	SOLVES François	Dél. Arzew	MINUTO Nicolas	
			BALSANI Laurent	
407	SOTTO Isaac	Dél. Tiaret	ELANES Armand	
			BENZAKEN Mimoun	
408	STARCK Jean François	Dél. Rio-Salado	DIAZ Manuel,	
			ROSELLÓ Francisco	
409	SUC Hippolyte	Dél. La Mina	PEBROCQ Albert	
410	SURIA Gustave	Dél. Frenda	MARCH Joseph	
411	<u>TABET Maurice</u>	C.G. Nemours 21°	-	
412	TAILLEU Marcel	Dél. Er-Rahel	TARI Gabriel	
413	TERRIER Jules	Dél. Détrie	MARTINEZ Raphaël	
414	THEVENET Charles	Dél. Mostaganem	LAMANDE Paul	
			DUSEIGNEUR Fernand	
			BERTOUX Charles	
415	THEVENIN Honoré	Dél. Tounin	MULLER Lucien	
416	TORDJMAN Maklouf	Dél. Palikao	BENSADOUN Samuel	
417	TORDJMAN Maklouf	Dél. Perrégaux	ROSSINES Louis	
			FABRE Marius	
418	TOURNUT Edmond	Dél. Arzew	MINUTO Nicolas	
			BALSANI Laurent	
419	TRAVERSE Jean	Dél. Saïda	PINCÉMATHIE Emile	
			DAVID Paul	
420	TRUCHETTY Marius	Dél. Arzew	MINUTO Nicolas	
			BALSANI Laurent	
421	URSCH René	Dél. Dombasle	BESSE Louis	
422	VACCA Pierre	Dél. Sidi-Chami	CHEVILLARD Adrien	
423	VALENTIN Mathias	Dél. St-Denis-du-Sig	DAVO François	
			CRESPO Joseph	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
424	<u>VALLEUR Albert</u>	C.G. Hennaya 20°		
425	<u>VARVAT Urbain</u>	Dél. Djebel-Nador	PLANQUES Aimé	
426	<u>VAUGOYEAU Adolphe</u>	Dél. Tabia	FLORENSON Auguste	
427	<u>VAUTHEROT Louis</u>	C.G. Palikao 23°		
428	<u>VAYSSE Antoine</u>	Dél. Prévost-Paradol	LASSAUX Lucien	
429	<u>VEDEL Jules</u>	Dél. Montgolfier	MEUNIER Désiré	
430	<u>VEILLON Charles</u>	Dél. Aïn-el-Hadjar	MARIN François	
431	<u>VERDOUX Baptiste</u>	Dél. Remchi	LAUTIER Georges	
432	<u>VERNHES Jules</u>	Dél. Prévost-Paradol	LASSAUX Lucien	
433	<u>VEZY Louis</u>	Dél. Perrégaux	ROSSINES Louis FABRE Marius	
434	<u>VIALA Alexandre</u>	Dél. Remchi	LAUTIER Georges	
435	<u>VICTORRI Auguste</u>	Dél. Aïn-el-Arba	ESCLAPEZ Salvador	
436	<u>VIDAL Joseph</u>	C.G. Saïda 24°		
437	<u>VILLIER Emile</u>	Dél. Assi-bou-Nif	PELISSIER Joseph	
438	<u>VILLOT René</u>	Dél. Arzew	MINUTO Niclas BALSANI Laurent	
439	<u>VINCENT José</u>	Dél. Bel-Abbès	LEONIS Joseph MUNERA Maurice LAUMET Georges	
440	<u>VINCENT Salvador</u>	Dél. Ste-Barbe-du-Tlélat	RUIZ Jean	
441	<u>VIVIER Jean</u>	Dél. Sidi-Bel-Abbès	LEONIS Joseph MUNERA Maurice LAUMET Georges	
442	<u>VUILLERMET Ferdinand</u>	Dél. Tabia	FLORENSON Auguste	
443	<u>WITZIKAM Emile</u>	Dél. Aïn-Sidi-Chérif	BLUM Anselme	
444	<u>YUNG Paul</u>	Dél. Lourmel	DEMEURE Armand	
445	<u>ZENOU Raphaël</u>	Dél. Géryville	AMSALLEM Abraham	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la Préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Oran, le 20 décembre 1923.

L. Harler



DÉPARTEMENT

MODÈLE N° 3.

d' Oran

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

collationné par
M. Berthon

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

au 1^e décembre 1933P. 1
f. 1

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement d'Oran</i>					
<i>Communes de plein exercice</i>					
Aïn-el-Arba	Victori Auguste accepte		Esclapez Salvador accepte		
	Belda Casimir accepte				
	Gomez Grégoire accepte				
Aïn-el-Turck-la-plage	Pessdes Auguste accepte		Longhi Pierre accepte		
	Liverato Barthélémy accepte				
	Longhi Jean accepte				
Aïn-Kial	Alberge Alfred accepte		André Casimir accepte		
	Loubet Germain accepte				
Aïn-Zémouchent	Enjalbert René accepte		Cahuzac René accepte		
	Heintz Joseph accepte		Nahon Isaac accepte		Election Nahon déferée au Conseil de préfecture (valide)
	Gantier Léon accepte				
	Dutruel Alfred accepte				
	Deltrieux Charles accepte				
	Miquel Joseph accepte				
	Galindo Jean accepte				
	Chouraqui Isaac accepte				
	Feijoo Albert accepte				
Arcole	Daudieu Alfred accepte		Daudieu Eugène accepte		
	Rousset Louis accepte				
Argens	Cournut Edmond accepte		Minuto Nicolas accepte		
	Serrano Marcel accepte		Balsani Laurent accepte		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Argew (suite)	Benichou Jean accepte Solvès François accepte Villot René accepte Elsen Louis accepte Fruchetty Marino accepte Féraud Victor accepte Guignes Pierre accepte				
Assi amour	Fouilloux Jean accepte		Rogues Henri accepte		
Assi ben Okba	Courtois Charles accepte		Fromental Armand accepte		
	Ducros Paul accepte				
Assi bou Nif	Villier Emile accepte		Pélissier Joseph accepte		
Bou-Henni	Bernabeu François accepte		Churieo Louis accepte		
	Fortesa Eliodore accepte				
Bou-sfer	Deffes Jean accepte		Léal Joaquin accepte		Election déferée au Conseil de Préfecture - (valide)
	Edlein Albert accepte				
	Assorir Manuel accepte				
Bou-Hélis	Bidorff Georges accepte		Salleles Constant accepte		
	Schneberger Henri accepte				
	Olivier Georges accepte				
El. ancor	Galiana Joseph accepte				Election déferée au Conseil de Préfecture - audite. Rejetée le 17.12.33. Seine recoultat le Jours n'apparaît
	Bertrangetti J. Bapt accepte		Juaro Jean		
	Alazarin Michel accepte				
	juaro Jean accepte				
Er. Rahel	Descat Gabriel accepte		Cari Gabriel accepte		
	Jenck Henri accepte				
	Tailleu Marcel accepte				
Fleurus	Prabisse Albert accepte		Diez Joseph accepte		
	Mondiela Joseph accepte				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Guillard	Deharo Vincent accepte Lamarche Paul accepte		Serres Auguste accepte		
Hammam-bou-Hajjar	Fonteyraud Charles accepte Schweitzer René accepte Pradines Louis accepte Delage Ernest accepte Schwein André accepte Laffont Noël accepte		Laffargue Fernand accepte Coalon Louis accepte		
Kleber	David Louis accepte Daleyden André accepte		Lacombe Albert accepte		
Laferrière	Sauque Alexandre accepte Carcenac Emile accepte		Carme Fornier accepte		
Legrand	Peltscherer Philippe accepte Ancessy Henri accepte		Salomon Adolphe accepte		
Lourmel	Yung Paul accepte Dubroca Charles accepte Bouyssier Henri accepte		Demouze Armand accepte		
de Malherbe	Raymond Alexandre accepte		Rhimes Pierre accepte		
Mangin	Amat Ernest accepte		Gilles Louis accepte		
Mrs-el-Kébir	Hentz Jean Baptiste accepte Hongrenier Pierre accepte Tranès Sidore accepte		Ferrara Joseph accepte Molla Emile accepte		
	Peretti Jean accepte				
	Ferrara Jannier Pascal accepte				
	Maas François Vincent accepte				
	Ferrara Antoine accepte				
	Scotto Lamassèse Joseph accepte				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mers el Kelbi (suite)	Pasciuto Joseph accepte				
Misserghin	Gérardin Emile accepte		Corro Emile accepte		
	Auzimoer Lucien accepte				
	Francou Charles accepte				
Mosta-Douz	Lasserre Jean Louis accepte		Picra Alexandre accepte		
Oran	Scalieri Ghemissa accepte		Esclapez Miguel accepte		
	Luciani Joseph accepte		Lubrano Raphaël accepte		
	Pinelli Charles accepte		Martinez José accepte		
	Mariani Nicolas accepte		Boussard Marcel refuse		
	Marie Daniel accepte		Anton Georges refuse		
	Bragot Hector accepte				
	Peyrat Paul accepte				
	Nicolas Fernand accepte				
	Huart Charles accepte				
	Cuvellier Leon accepte				
	Martel Félix accepte				
	Favarel Camille accepte				
	Cousen Georges accepte				
	Blanc Alfred accepte				
	Scotto d'Amico Michel accepte				
	Perrero Eusèbe accepte				
	Diaz Antoine accepte				
	Pruvira Jean Ramon accepte				
	Simonet Jules accepte				
	Sala Jean accepte				
	Cacace Janvier accepte				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Oran (suite)	Jassin Louis accepte Mira Joseph accepte Bouayad Mohamed accepte				
Oued Imbert	Bernat Jacques accepte, Dumas Georges accepte Maudeach Paul accepte				
Perregaux	Zordmann Makayf accepte, Rossines Louis accepte Ribet Joseph accepte, Fabee Marius accepte Richard Louis accepte Fernandez Salvador accepte Ruiz Manuel accepte Vézy Louis accepte Richelle Georges accepte Israult Alfred accepte Anton Joaquin accepte				
Port aux Poules	Martinez Manuel accepte, Lescombes paul accepte				Election défaite au Conseil de Préfecture — autelie. Réélection le 15-12-33. Buvé réélue
Renan	Bordy Eugène pierre accepte, Mayet Paul Emile accepte				
Rio Salado	Milhe Poutinon accepte, Diaz Manuel accepte Pico Marius accepte, Rosello Francisco Antoine accepte Andreu Manuel accepte Bernard Agnel accepte Lozano Jean accepte Boeur Paul accepte Lambert Eugène accepte Candela Francois Epi accepte Starck Jean Francois accepte				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ste Barbe du Relat	Aknin - Roise Ayala Joseph Cheze René Bonou Eugène Vincent Salvador	accepte accepte accepte accepte accepte	Ruiz Jean Cheze René	accepte accepte	Reclamations bardi élection définitive au Conseil de Préfecture. Première élection annulée. nouvelle élection le 15.12.83 Aknin Roise o Cheze René o Vincent Salvador o Ruiz Jean
Saint Cloud	Bordères Emile Paris Auguste Martinez Raphaël Sallement Albert Jaeger Eugène Muller Louis Baron Albert Fao Joseph Ferrer Jean	accepte accepte accepte accepte accepte accepte accepte accepte accepte	Billet Edmond Beillon Jules	accepte accepte	
St Denis du Sig	Ballester Vincent Bernabeu Antoine Benassouly Joseph Piera François Colin Camille Gelineau Isidore Levy Samson Valentin Mathias Sloret Jean	accepte accepte accepte accepte accepte accepte accepte accepte accepte	Davo François Crespo Joseph	accepte accepte	
Saint Leu	Mas Paul Duzan André	accepte accepte	Vosceur André	accepte	
Saint Louis	Boichard Paul Bru Louis	accepte accepte	Genthial Antoine	accepte	
Saint Maur	Calmon Louis Saillard Henri	accepte accepte	Muller Alexandre	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Sénia	Azorin Michel accepte Préfume Joseph accepte		Rosas Pierre accepte		
Sidi Chami	Cegarra Ferdinand accepte Vacca Pierre accepte		Chevillard Adrien accepte		
Eafaraoui	Agullo Joseph accepte		Parroja Quentin accepte		
Ciaret	Galibert Achille accepte Bigorre Joseph accepte Juelpa Georges accepte Girardet Raoul accepte Boggio Jean accepte Bonaïm Bernard accepte Domeck François accepte Sotto Isaac accepte Martin Leon accepte		Blanes Armand accepte Benzaken Mimoun		
Trois Marabouts	Camfrancq François accepte		Bouyon Henri accepte		
	Nouen Gabriel accepte				
Lurgot	Pitt Célestin accepte Bermudez Christophe accepte		Starck Charles Fr. accepte		
Valmy	Nérat de Losquise accepte Charles		Lafumet Louis accepte		
<u>Communes mixtes</u>					
Ain-Lémouchent mixte	Marchand Albert accepte Juan Louis accepte		Munoz Jean accepte		
Saint Lucien	Maurel Benjamin accepte Pietri André accepte		Villeneuve Louis accepte		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Arrondissement de Mascara</u>					
<u>Communes de plein exercice</u>					
Aïn-el-Hadjar	Lopez Emile accepte		Marin François accepte		
	Veillon Charles accepte				
Aïn-Fekan	Dessort Emile accepte		Nugon Jean Paul accepte		
Dombasle	Vrsch René accepte		Besse Louis accepte		
Dublineau	Serrano Féderic accepte		Aujoulat Pierre accepte		
	Serrano Augustin accepte				
Franchetti	Pastor Joseph accepte		Serrano Théophile accepte		
Fronda	Puccinelli Michel accepte		March Joseph accepte		
	Sudre Gustave accepte				
Maoussa	Denjean Hubert accepte		Charrié Victor accepte		
Mascara	Gembert Albert accepte		Sicre Jean Baptiste accepte		
	Poncet Adolphe accepte		Heintz Pierre accepte		
	Greffier Antoine accepte		Bancharello Maurice accepte		
	Gavalda urbain accepte				
	Clady Victor accepte				
	Mathieu Marcellin accepte				
	Cabassot Henri accepte				
	Chérasout Georges accepte				
	Geghra Henri accepte				
	Mattié Philippe accepte				
	Grauby Albert accepte				
	Fournil Antoine accepte				
Oued-Zaria	Salvat Auguste accepte		Satgé Clément accepte		
	Nouven Gustave accepte				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Palikao	Font antoine accepte		Bensadoun Samuel accepte		
	Zorgmann Makluf accepte				
Saïda	Rehm Marcel accepte		Pincemaille Emile accepte		
	Traverse Jean accepte		David Paul accepte		
	Amadeuf Paul accepte				
	Peyre Marcel accepte				
	Ladet Eugène accepte				
	Allène Charles accepte				
	Dufour Joseph accepte				
	Nicolazo Adrien accepte				
	Biron Joseph accepte				
Chicville	Denjean Joseph accepte		Vallat Félix accepte		
	Flandin Emile accepte				
Uzès le-Duc	Calmettes Jean accepte		Marty Emile accepte		
<u>Communes mixtes</u>					
Cachorou m.	Dubois Rémy accepte		Derand Louis accepte		
	Rebellard César accepte				
Frenda m.	Brugna Alexandre accepte		Loabet Pierre accepte		
	Damaison Félix accepte				
Mascara m.	Ribot Maurice accepte		Noonice paul accepte		
	Roques Paul accepte				
	Bories Gaston accepte				
Saïda mixte	Abadie Etienne accepte		Brunel Henri accepte		
	Alibert Jules accepte				
	Sabaton Justin				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>arrondissement de Mostaganem</u>					
<u>Communes de plein exercice</u>					
Aboukir	Jacquot Honore' accepte	Jacquot Honore' fils accepte			
Aïn side cheuf	Witzkam Emile accepte	Blum Anselme accepte			
Aïn Zédeles	Bon fils Gabriel accepte	Boutié Jean ch. accepte			
	X Garcia Romain accepte				
Belle.côte	Bertrand Etienne accepte	Remy adrien accepte			
Bellevue	Boutié Charles accepte	Rougeat Georges accepte			
Blad-Eouria	Ley Felicien accepte	Creutzer René accepte			
Bosquet	Press Auguste accepte	Macary Maurice accepte			
Bouguirat	Dermy Paul accepte	Hermann René accepte			
	X Heintzmann Victor accepte				
Fornaka	Brizard Albert accepte	Poyol Louis accepte			
Georges Clémencas	Darius prosper accepte	Labourdette Joseph accepte			
	X Martinez Raymond accepte				
L'Hillil	Montgobert Paul accepte	Clément Francisco accepte			
Inkermann	Imbert Yves accepte	Fleury Hippolyte accepte			
	X Blesson Gaston accepte				
Mostaganem	Puyol Francois accepte	Navarro paul accepte			
	X Lafon Henri accepte				
Montgolfier	Vedel Jules accepte	Neuner Désiré accepte			
	X Jammeo Fernand accepte				
Mostaganem	Arnaud Lucien accepte	Lamande Paul accepte			
	X Gibaud Jean accepte	Dusseigneur Fernand accepte			
	X Ferry Désiré accepte	Bertoux Charles accepte			
	X Chevenot Charles accepte				
	Bisch René' accepte				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mostaganem (suite)	Bendayan Salomon accepte				
	Biscuit Francis accepte				
	Broufant Auguste accepte				
	Casanova Joseph accepte				
	Saez Thomas accepte				
	Pommert André accepte				
	Monsonego Paul accepte				
Poix-les-Bains	Hernandez Hubert accepte		Garrigues Jean accepte		
	Segalas Charles accepte				
Palat	Pedon Marius accepte		Andreisme Pierre Paul accepte		
	Bittès François accepte				
Pélissier	Delprat Louis accepte		Levaïn Albert accepte		
Pont-du-Chélief	Badin Henri accepte		Lanchier René accepte		
Prévost-Paradol	Vaysse Antoine accepte		Lassaux Lucien accepte		
	Vernhes Jules accepte				
Relizane	Desanti Louisa Saint accepte		Sarrazin Marcel accepte		
	Berrone Félix accepte		Nouchy Haïm accepte		
	de Curieres Henri accepte				
	Castillo Eugène accepte				
	Moyen Honoré accepte				
	Coote Cyprien accepte				
	Picard Marien accepte				
	Corbi Antoine accepte				
	Benchimol Solomon accepte				
Rivoli	Després Louis accepte		Graillat Henri accepte		
	Fuget Camille Auguste accepte				

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Aimé	Mathieu Louis accepte X Dupeux Fernand accepte		Guilbaud Louis accepte		
Tounin	X Chevonnez Honoré accepte		Muller Lucien accepte		
Trumelet	X Zoëts Emile accepte X Casteix Jean accepte		Gilbert Pierre accepte		
Zemmora	X Delriau Victor accepte X Lubrano Antoine accepte		Bois Jacques accepte		
<hr/>					
Communes mixtes					
Aflou mixte	X Lahyani Mardochée accepte	Zenoce Brahim accepte			
Ammi-Moussa m.	X Fouquerme Alexandre accepte	Latour Marcellin accepte <small>adolpho</small>			
Cassaigne m.	X Mouraud Alexandre accepte	Dorgans Auguste accepte			
	X Durieu Jean accepte				
Djebel-Nador	X Reynouard Joseph accepte	Planques Aimé accepte			
	X Giaud Henri accepte				
	X Varvat urbain accepte				
La Kina	X Mary Adrien accepte	Pébrocq Albert accepte			
	X Suc Hippolyte accepte				
Renault	X Florenchie Marcel accepte	Mazet Ernest <small>François</small> accepte			
Ciaret	X Pradel Louis accepte	Ricci Louis accepte			
	X Couffin Augusta accepte				
Zemmora	X Eudes Etienne accepte	Guillotau Alfred accepte			
	X Kilburg Michel accepte				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Arrondissement de Sidi-Bel-Abbès</u>					
<u>Communes de plein exercice</u>					
Baudens	Roquefère Louis accepte		Jacquel Emile (fils) accepte		
Berthelot	Guéhon Alfred accepte		Bonnet Joseph accepte		
Bonnier	Homé Alexandre accepte		Gourdon Léon accepte		
Boukaneffis	Marcet Nicolas accepte		Réverdot Louis accepte		
	Chazal Eugène accepte				
Chanzy	Chanfreau Marcel accepte		Pros Barthélémy accepte		
	Josserand François accepte				
Deligny	Mauris Jean accepte		Marcelot Henri accepte		
Détrie	Aubert Auguste accepte		Martinez Raphaël accepte		
	Cerrier Jules accepte				
Lamta	Pois Gaston accepte		Marion Amédée accepte		
	Argelou Julien accepte				
Mercier-Lacombe	Gailing Aimé accepte		Rocan René accepte		
	Lafforgue Lucien accepte				
	Marsan Elie accepte				
Palissy	Caizergues Georges accepte		Argelou Gilbert accepte		
	Slerena François accepte				
Parmontier	Forgues Clément accepte		Nicolas Marcel accepte		
	Mathieu François accepte				
Prudon	Sentenac François accepte		Selingo Baptiste accepte		
	Robba Raymond accepte				
Sidi-Bel-Abbès	Bellat Lucien accepte		Leonis Joseph accepte		
	Mazoyer François accepte		Munora Maurice accepte		
	Praynal Jacques		Laumet Georges accepte		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sidi bel abbes (suite)	Vincent José accepte				
	Bouche Constant accepte				
	Ducassou Jean accepte				
	Vivier Jean accepte				
	Balmelli Henri accepte				
	Fernandez Leopold accepte				
	Ginestar Louis accepte				
	Alberola Joseph accepte				
	Serna Antoine accepte				
Slissen	Mira François accepte		Garrigues Gaston accepte		
Zabia	Vaugoyeau Adolphe accepte		Florenson Auguste accepte		
	Vuillermet Ferdinand accepte				
Eassin	Perez Joseph accepte		Lucas dominique accepte		
	Sanchez Manuel accepte				
Zélagh	Cambon Etienne accepte		Garland Louis accepte		
	Michel Simon accepte				
	Bouyon Achille accepte				
Tenira	Nouzille Hubert accepte		Cramier Adrien accepte		
	Loubaresse Maxime accepte				
Cessala	Loubaresse Jules accepte		Alberge Maurice accepte		
Zirman	Petrequin Charles accepte		Faure Antoine accepte		
	Gabarron François accepte				
Les Trembles	Holweck Charles accepte		Reynaud Henri accepte		
	Millier Jules accepte				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Communes mixtes</u>					
La Mélitta mixte	Fuentes Joquin accepte		Delorme Edmond accepte		
	Rouchon Alcide accepte				
Le Cézalh	Constant Frédéric accepte		Dardes Manuel accepte		
	Saez Joseph accepte		Frézouls Ludovic accepte		
	Gouthiere Eugène accepte				
	Champeau Guillaume accepte				
	Pestourie Eugène accepte				
	Diaz Duncan accepte				
<u>Arrondissement de Clémencet</u>					
<u>Communes de plein exercice</u>					
Béni-saf	Gonzales Gabriel accepte		Davaux Jules accepte		
	Ganga Joseph accepte		Laborde Jean accepte		
	Fernandez Alphonse accepte		Davaux Jules accepte		
	Reyna Francois accepte				
	Sanchez Henri accepte				
	Tranès Baptiste accepte				
	Alonso Lorenzo accepte				
	Diaz José accepte				
	Cruz André accepte				
Descartes	Chapuis Remy accepte		Chalaux Brunie Léonard accepte		
	Miquel Elisee accepte				
Eugène-Etienne	Amouroux Jean accepte		Paillasse Zephyrin accepte		
	Grasset Yvon accepte				
Lamoricière	Courtot Léon accepte		Hessler Emile accepte		
	Preis Emile accepte				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marnia	Chouraque Elie accepte	Levy David accepte			
	Antonini Frédéric accepte				
	Ostertag André accepte				
Nemours	Labrador Octave accepte	Bénéchou Elie accepte			
	Pitzini Vincent accepte				
	Besse Joseph accepte				
Pont-de-l'Isère	Etienne Edmond accepte	Rocher Julien accepte			
	Courette Baptiste accepte				
Clemencen	Nicaise Baptiste accepte	Benhamou Mouchi accepte			
	Albaranc Idore accepte	Passerieu Louis accepte			
	Benzaken Nessim accepte	Hamet François accepte			
	Cayla Régis accepte				
	Abou Maxime accepte				
	Négre Maurice accepte				
	Aboucaya Gaston accepte				
	Amsellem Gaya accepte				
	El Koubi Mardochée accepte				
	Labbez Léon accepte				
	Picard Sylvain accepte				
	Medina Augustin accepte				
Turenne	Ducros Auguste accepte	Joubert Auguste accepte			
	Bigaill Paul accepte				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Communes mixtes</u>					
Marnia	Fournoux alphonse accepte Miette de Mazieres pierre accepte	Tauveau Jean Pieri Jacob	accepte accepte	accepte	élection déposée au Conseil de Préfecture.
Nedroma m.	Benayoun Elie de Joseph	Bettane Josue	accepte	accepte	nouvelles élections le 15-12-33 bm. Fournoux alphonse d de Miette pierre d
	Kaziza Isaac de Ruben		accepte		4. Tauveau Jean
Remchi m.	Viala Alexandre accepte	Lautier Georges accepte			
		Maureau Henri accepte			
		Verdonoc Baptiste accepte			
Sebdou m.	Champenois Jean accepte	Ede' Georges	accepte		
	Compère Antoine accepte				
	Cayla Edouard accepte				
<u>Territoires du Sud</u>					
<u>Communes mixtes</u>					
Aïn-séfra	Avella Pedro accepte	Levent gabriel accepte			
	Laurent Jean accepte				
Mecheria	Rodriguez Michel accepte	Martinez Thomas accepte			
	Ben Myara Joseph accepte				
Jéryville	Zenou Raphaël accepte	Amsallem abraham accepte			
	Lévy Jacob jacques accepte				
Colomb-Béchar	Mas Louis accepte	Benchetrit Solomon accepte			
	Benassaya Elie accepte				
Liste établie le 1 ^e décembre 1933					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Oran , le 2 décembre 1933.



L. Marlié

DÉPARTEMENT

d' Oran

10
ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914

*PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 31 décembre 1933,
à Oran, pour élire un sénateur.*

L'an mil neuf cent ~~treize~~ trente trois, le ~~troisième~~ ^{troisième} du mois de ~~décembre~~
^{décembre} nous ⁽¹⁾ ~~Hortala Galibert~~ ~~Général~~ ~~du~~
du tribunal de première instance d' ~~Oran~~ ~~Oran~~, nous sommes
rendu dans la salle des Assises ~~du palais de justice~~ à ~~Oran~~
local désigné pour la réunion du collège électoral du département d' ~~Oran~~
convoqué en vertu du décret du 7 novembre 1933
à l'effet d'élire ~~un~~ sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. ^r <i>Galibert</i>	(<i>Achille</i>)	, né le <i>6 aout 1864</i>
M. ^r <i>Bigorre</i>	(<i>Joseph</i>)	, né le <i>20 avril 1866</i>
M. ^r <i>Cruz</i>	(<i>André</i>)	, né le <i>29 novembre 1906</i>
M. ^r <i>Ghighi</i>	(<i>Alfred</i>)	, né le <i>9 mars 1888</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.^r *Ferry* (*Désiré*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1^o Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée par les lois des 9 décembre 1884, 1^{er} février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928 et 10 août 1929;

2^o Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des 17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929;

3^o Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux électeurs sénatoriaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4^o Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5^o Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6^o Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;

7^o Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en de vote, de la manière suivante⁽¹⁾:

sections

1 ^{re} Section, de la lettre <i>A</i>	à la lettre <i>D</i>	— 156 électeurs.
2 ^e Section, — <i>E</i>	— <i>M</i>	— 155 —
3 ^e Section, — <i>N</i>	— <i>Z</i>	— 134 —
4 ^e Section, —	—	—
5 ^e Section, —	—	—
6 ^e Section, —	—	—
7 ^e Section, —	—	—
8 ^e Section, —	—	—
9 ^e Section, —	—	—
10 ^e Section, —	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs⁽²⁾ de ces sections les électeurs dont les noms suivent:

1 ^{re} SECTION....	Président.....	M. ⁽³⁾	Bouty Jules
	Scrutateurs.....	M. ²	Jammes Fernand
2 ^e SECTION....	Président.....	M. ²	Rebillard César
	Scrutateurs.....	M. ²	Schweitzer René
3 ^e SECTION....	Président.....	M. ²	Bouain Bernard
	Scrutateurs.....	M. ²	Girardet Raoul
4 ^e SECTION....	Président.....	M.	Couffin Auguste
	Scrutateurs.....	M.	Gabaroz François
5 ^e SECTION....	Président.....	M.	Brugna Alexandre
	Scrutateurs.....	M.	Gatuing Marcel

(3) Indiquer le nom et prénoms des présidents et scrutateurs

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

6 ^e SECTION . . .	Président	M.
	Scrutateurs	M.
7 ^e SECTION . . .	Président	M.
	Scrutateurs	M.
8 ^e SECTION . . .	Président	M.
	Scrutateurs	M.
9 ^e SECTION . . .	Président	M.
	Scrutateurs	M.
10 ^e SECTION . . .	Président	M.
	Scrutateurs	M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de —, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement, doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1^o les enveloppes et 2^o les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
			en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	156	neant	neant	neant
2 ^e Section.....	155	neant	neant	neant
3 ^e Section.....	134	neant	neant	neant
4 ^e Section.....				
5 ^e Section.....				
6 ^e Section.....				
7 ^e Section.....				
8 ^e Section.....				
9 ^e Section.....				
10 ^e Section.....				
TOTAUX.....		445	445	9

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptés dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES compilées dans le dépouillement.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
				NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.							
1 ^e Section	156	nient	156	M. Rose-Fessing	80	37	35	4	M. Petit	M. Dufres	M. Abelard
2 ^e Section	155	nient	155	M. Gallet	74	32	41	5	M. Payri	M. M.	M. M.
3 ^e Section	134	nient	134	M. Petit	65	33	29	3	M. Payri	M. M.	M. M.
4 ^e Section											
5 ^e Section											
6 ^e Section											
7 ^e Section											
8 ^e Section											
9 ^e Section											
10 ^e Section											
TOTAUX.....	445	"	445	"	219	102	101	12	1	1	5

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	445
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....	445
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....	445

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾.....

445

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾.....

5

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

440

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾.....

221

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu⁽¹⁾:

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Roux-Freissinieg</i>	six cent six vingt neuf	319
M. <i>Petit</i>	cent cinq	105
M. <i>Gasser</i>	cent deux	102
M. <i>Dubois</i>	douze	12
M. <i>Abelhe</i>	un	1
M. <i>Payni</i>	un	1
M.		
Bulletins nuls ⁽²⁾ . <i>At. bulletins. Blancs....</i> <i>1 enveloppe sans bulletin.</i>	cinq	5

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

*M. ⁶Aucun des candidats n*ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue — n^o été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

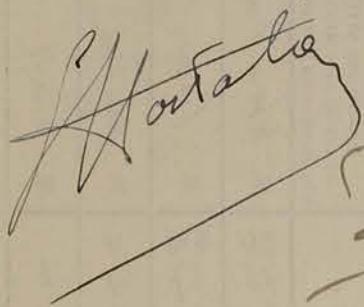
Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Yéant.

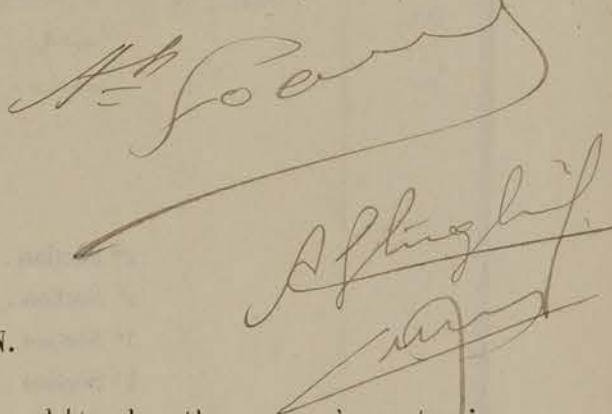
Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de ~~deux~~ sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à ~~12~~ heures. ³⁰

Le Président,



Les Membres du bureau,



2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émaragement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^e Section.....	155	155	nient	nient	nient
2 ^e Section.....	154	155	0	une	-
3 ^e Section.....	134	134	0	nient	0
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	443	444	"	1	0

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES TROUVÉES DANS LES URNES.	NOMBRE DE BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE.	NOMBRE DES ENVELOPPES COMPLÈTES DANS LE DÉPOUILLEMENT.	NOMBRE DES ENVELOPPES RÉSERVÉES AVEC LEURS BULLETINS À LA DÉCISION DU BUREAU DU COLLÈGE.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À						
1 ^{re} Section	151	4	151	1	M. Roze Guérin	M. Jarric	M. Dubois	M. Piat	M. Juels	M.	M.
2 ^e Section	151	4	151	4	86	64	4	1	1		
3 ^e Section	134	7	134	7	92	57	4				
4 ^e Section					70	60	2				
5 ^e Section											
6 ^e Section											
7 ^e Section											
8 ^e Section											
9 ^e Section											
10 ^e Section											
TOTAUX	444	444	248	181	10	1			4		

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

445

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement.....

443

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

444

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

443

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾.....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

439

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

220

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Romp - Freissining	Deux cent quarante huit	248
M. Gasser	Cent quatre vingt un	181
M. Dubois	dix	10
M. Petit	un	1
M.		
Bulletins nuls (2) ... bulletins blancs....	Quatre	4

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. Antoine Romp - Freissining

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

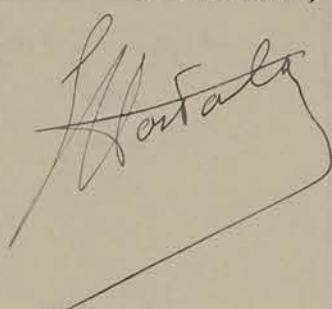
Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

La différence entre le nombre des votants d'après la liste d'enregistrement et celui des enveloppes trouvées dans l'urne, au 2^e bureau de vote, provient d'une omission à la liste d'enregistrement sur le nom de M. Marot, C^m de Boukampi, dont la lettre de convocation a été reçue des deux visas de son arrivée, et lequel a bien effectivement voté.

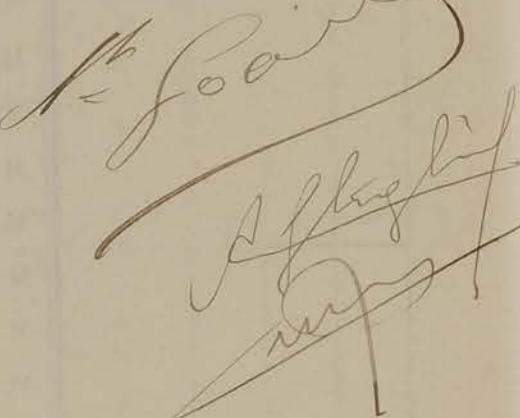
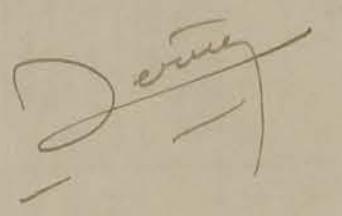
Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix-huit heures.

Le Président,



Les Membres du bureau,



3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émaragement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^e Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservées.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . .

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes

(i) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Obtenu⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M⁽³⁾
avant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 18 heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5, les listes d'emargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 6 à 17, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 18 à 26, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	8
Enveloppes sans bulletin.....	1
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....
Enveloppes non réglementaires.....
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....

9

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

H. Fontaine

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

J. Denys

P. Gauvin
A. Flinck
W. J. Max